



## FRANCOPHONIE CHAOS SUR LE CAMPUS 2-4



Photos: Véronique Vincent

### ÉCONOMIE



ÉTUDIANTS  
LA PRÉCARITÉ  
S'INSTALLE

▶ 7

### ÉDUCATION



COCHRANE  
C'EST LA RENTRÉE!

▶ 8

### ÉDUCATION



L'ÉCOLE  
SANS ÉCRAN

▶ 10

### ÉDUCATION



PETITE ENFANCE  
DES BESOINS ET  
DES PARADOXES

▶ 11

### CHRONIQUE



LA LIBERTÉ  
OU LA SERVITUDE  
DE L'HOMME

▶ 14

EDMONTON

ÉDUCATION  
DES ÉLÈVES  
AMBITIEUX  
POUR L'AVENIR

▶ 9

PROVINCIAL

ÉDUCATION  
PARASCOLAIRE  
LA MOBILISATION  
EST GRANDE

▶ 12

FÉDÉRAL

POLITIQUE  
PIERRE POILIEVRE  
OMET LA  
FRANCOPHONIE  
MINORITAIRE

▶ 15

Par souci d'équité pour notre lectorat, l'équipe du journal a décidé de publier dans votre édition papier les récents développements concernant le Campus Saint-Jean et son identité francophone. Ces articles sont aussi à découvrir, à redécouvrir et à partager sur le web à [franco.ab.ca](http://franco.ab.ca).

La rédaction

# MAIS VERS OÙ S'EN VA LE CAMPUS SAINT-JEAN?

Après une année remplie de tumulte au Campus Saint-Jean, une autre brique s'est effondrée sur la tête de la communauté au cours de l'été. Selon les informations recueillies par la rédaction, la salle Onésime Dorval, plus connue comme la salle historique de la faculté, qui abritait de précieux artefacts appartenant à la communauté franco-albertaine, a été démantelée sans qu'aucune consultation officielle n'ait eu lieu. Cette action s'inscrit dans une tendance générale qui alimente les craintes de plusieurs membres du personnel et des organismes francophones. Certains affirment que le Campus est sur la voie de perdre son identité distincte, d'autres estiment que l'on assiste à une forme d'effacement délibérée. Tous espèrent que le dialogue puisse être rétabli avec l'administration.



IJL -  
RÉSEAU.PRESSE  
- LE FRANCO

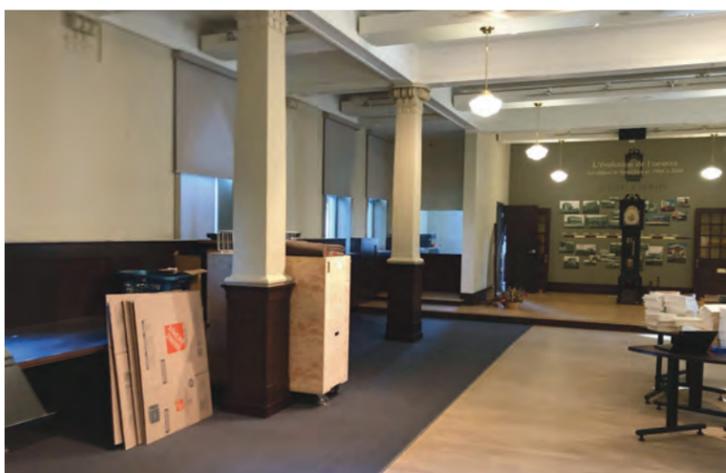


SI LE CAMPUS VEUT SERVIR LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE, CETTE COMMUNAUTÉ DOIT SE SENTIR RESPECTÉE DANS CETTE INSTITUTION.»

Pierre Asselin



GABRIELLE AUDET-MICHAUD  
JOURNALISTE



↑ La salle historique a été dépeuplée de tous ses artefacts au cours des derniers mois. Photo : Courtoisie



↑ Plusieurs bouleversements internes ont affecté le Campus Saint-Jean dans la dernière année. Photo : Viola-ness - Wikimedia Commons

adultes qui ont un poste garanti et permanent, qui ont peur de parler, ça démontre vraiment le genre d'environnement qui a été mis en place.»

Un second professeur d'expérience, qui a pour sa part décidé de prendre sa retraite prématurément en raison de son manque de confiance envers l'administration, en rajoute. «Ça fait quelques années que je me demande «est-ce qu'on [ne] veut pas que ça implose?» Au lieu de couper les vivres ou de réduire le budget, on encourage les professeurs à quitter, [pour que] les étudiants finissent par quitter et tout ça finisse par mourir de sa belle mort.» Ces premiers témoignages ont fait boule de neige. Les langues se sont finalement déliées auprès de la rédaction en espérant voir les «choses évoluer», et ce, malgré les craintes.

## À LA RECHERCHE DES ARTÉFACTS

Selon les informations recueillies, le bureau du doyen a refusé de divulguer, tout au long de l'été, l'endroit exact où ont été déplacés les objets qui se trouvaient dans la salle historique. «Il n'a pas jugé bon de répondre aux demandes de rencontre que les leaders d'une association provinciale de la minorité francophone de l'Alberta lui ont adressées», explique un membre du personnel en faisant référence à la demande que la Société historique francophone de l'Alberta (SHFA) a envoyée au bureau du doyen.

Ces allégations ont été corroborées par plusieurs autres sources qui ont parlé à la rédaction, ainsi que par la SHFA elle-même, qui a été impliquée dès les débuts de cette affaire. «On a posé des questions, on a écrit au doyen et à la rectrice pour demander des rencontres. Ça a été refusé dans les deux cas», mentionne sa présidente, Claudette Roy.

Selon elle, les artefacts contenus dans la salle historique étaient variés, mais témoignent tous, à leur manière, des 115 ans d'existence de Saint-Jean. Y figuraient notamment des pièces originales, des objets liés au culte, ainsi que des souvenirs des troupes de théâtre, des chorales et des équipes sportives.

La disparition de ces objets à elle seule est douloureuse pour la présidente de la SHFA. Mais elle s'inquiète aussi, par le fait même, que la francophonie albertaine soit en train de perdre une partie essentielle de son patrimoine et de son histoire.

«Notre communauté a très peu de lieux de mémoire, s'inquiète-t-elle. Pour nous autres, ce n'est pas juste la disparition de la salle historique, mais c'est l'identité de Saint-Jean elle-même qui en est changée parce que le Campus [est] un lieu de mémoire pour plusieurs générations. [...] Pour ma famille, ces trois générations de souvenirs [...] qu'on a balayé du revers de la main», ajoute-t-elle.

Une quatrième source, qui a déjà fait partie de l'administration du Campus, fait également échos à ses réflexions. «Ça me rend extrêmement triste. J'ai toujours considéré que le Campus Saint-Jean était un des lieux de mémoire les plus importants

de la communauté franco-albertaine. C'est là où on peut retracer l'évolution de l'enseignement et [des] luttes de la communauté pour conserver le français et ses traditions», mentionne-t-il. Alors qu'un professeur se questionne sur l'existence d'une communauté d'accueil et de référence si on en efface finalement la mémoire.

La perplexité observée par la rédaction face au changement radical du rôle de cette salle vouée à devenir de simples bureaux semble générale. «Il y avait tellement d'autres alternatives. On aurait pu déplacer [la salle] dans un espace plus petit, on aurait pu réfléchir à toutes sortes d'autres transformations pour s'assurer de conserver le patrimoine», ajoute, pour sa part, un autre ancien administrateur, qui ajoute sa voix aux cinq autres sources précédemment mentionnées.

## LA COMMUNAUTÉ N'A PAS EU SON MOT À DIRE

Au-delà de la perte des objets et du patrimoine, ce qui ajoute encore plus l'insulte à l'injure pour Claudette Roy, c'est le fait qu'aucune consultation officielle n'ait été organisée entre l'administration, la communauté, les professeurs et le reste des «parties prenantes» pour décider du sort de la salle historique. «Le refus de la rencontre, le refus de vouloir comprendre et d'écouter, c'est vraiment ce qui choque et est insultant pour nous», s'indigne-t-elle.

Le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), Pierre Asselin, partage en partie cette opinion. Selon lui, l'absence de consultation de l'administration du Campus concernant la salle historique va à l'encontre du concept même de communauté sur lequel repose l'institution.

«Une université francophone en situation minoritaire comme celle de Saint-Jean doit respecter son mandat d'enseignement et de recherche, mais ne doit pas oublier le troisième aspect qui la fait vivre : la communauté. Si le Campus veut servir la communauté francophone, cette communauté doit se sentir respectée dans cette institution», affirme-t-il.

L'ancien doyen du Campus, Pierre-Yves Mocquais, affirme, lui aussi, ne pas comprendre pourquoi il n'y a pas eu de consultation avec la communauté franco-albertaine «pour qu'elle puisse juger elle-même de l'avenir de son patrimoine».

L'ensemble des membres du personnel à qui s'est adressée la rédaction du journal tient des propos similaires. Or, selon eux, ce n'est pas la première fois que la nouvelle administration

du Campus Saint-Jean manque de transparence. «On sent un effort de mettre la communauté francophone de côté», affirme le professeur d'expérience qui a décidé de tirer sa révérence.

À suivre... ▲

## GLOSSAIRE

OMERTÀ  
Loi du silence



↑ Jason Carey est le doyen du Campus Saint-Jean. Photo : Courtoisie

# DISCOURS DISCORDANTS SUR LE CAMPUS SAINT-JEAN

La fermeture de la salle Onésime Dorval, plus connue comme la salle historique n'est pas la seule tradition qui a été abandonnée récemment au Campus Saint-Jean sans qu'une consultation officielle ait préalablement eu lieu. L'administration et la communauté ne semblent pas s'entendre face à ces bouleversements internes.

IJL -  
RÉSEAU.PRESSE  
- LE FRANCO



S'IL [LE DOYEN] INTERPRÈTE CETTE RENCONTRE COMME UNE CONSULTATION, IL FAUDRAIT QU'IL EXPLIQUE POURQUOI IL EST ALLÉ À L'ENCONTRE DE MES COMMENTAIRES SUR LE CHAMP POUR PROCÉDER AU DÉMANTÈLEMENT.»

Denis Perreaux



GLOSSAIRE

UNANIMITÉ

Consensus, conformité d'opinion

Cet article est le deuxième volet de *Mais où s'en va le Campus Saint-Jean?*

Quelques mois avant que la salle historique ait été vidée de son contenu, le bureau du doyen a annoncé que la Cérémonie de la lumière s'éteindrait pour de bon. L'annonce de la fin de cet événement avait, elle aussi, provoqué une onde de choc parmi certains membres de la communauté franco-albertaine, comme le rapportait Radio-Canada en juin dernier. Après tout, il s'agissait pour eux d'un moment unique pour célébrer en français le succès et le passage des étudiants au Campus.

Certes, cette cérémonie ne faisait pas toujours l'unanimité parmi certains finissants -qui avaient parfois l'impression que le transfert de la chandelle avait une connotation catholique et religieuse-, mais elle était pourtant largement appréciée par la communauté du Campus.

«La chandelle était utilisée comme symbole pour représenter le passage du flambeau et de la connaissance. Ça n'avait rien à voir avec [la religion]. Mais c'est cet angle-là que l'administration a utilisé pour abolir cet événement. Ce qui est vraiment dommage», assure une source bien au fait du dossier, qui a requis l'anonymat par crainte de représailles. (Voir premier volet)

D'ailleurs, cette personne ajoute que la cérémonie aurait pu être adaptée «de toutes sortes de manières différentes» si l'enjeu religieux tracassait réellement la nouvelle administration. «Personne n'est contre le changement. Il y a plein d'ajustements qui auraient pu être faits avant d'annuler sans qu'il y ait de vraies consultations.»

La rédaction a également interrogé le doyen Jason Carey afin de recueillir sa version des faits en lien avec les bouleversements internes survenus au Campus au cours des derniers mois. Ce dernier semble avoir une version assez différente des faits allégués.

D'une part, d'après le doyen, les étudiants actuels du Campus étaient en faveur des modifications mises en place par son administration pour la cérémonie de fin d'année. «On a eu une discussion et l'AUFJSJ [l'Association des Universitaires de la Faculté Saint-Jean] a voté en faveur», mentionne-t-il.

Il ajoute que son rôle au Campus est de créer un environnement inclusif pour toute la grande francophonie, où tous se sentent en sécurité et

sont les bienvenus. Selon lui, l'ancienne cérémonie ne répondait pas à ces critères. «Ni en matière d'équipe, de diversité et d'inclusion, ni aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation», explique-t-il. C'est ce qui aurait motivé son administration à l'annuler.

## UN BESOIN D'ESPACE MITIGÉ

En ce qui concerne le démantèlement de la salle historique, le doyen cherche à calmer le jeu. Il assure que la plupart des objets qui y étaient entreposés se trouvent encore «dans les entrepôts du Campus» et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Pour justifier la décision de son administration de vider la salle, Jason Carey évoque, entre autres, les ressources limitées du Campus en termes d'espace. Rappels que la salle historique a été réaménagée en bureaux.

«Mon rôle, c'est de m'assurer que l'on utilise les ressources du Campus de manière efficace. Une salle qui n'est jamais utilisée, qui n'entretient pas vraiment bien les artefacts qui [s'y trouvent], ne nous fait aucun service», explique-t-il.

Pourtant, un ancien administrateur du Campus assure qu'il y a «toujours» eu un manque d'espace au Campus et que «ça a toujours été gérable». «Il y a personne qui a jamais manqué d'espace malgré qu'on a eu plus d'employés par le passé. Et de toute façon, il y avait plein d'autres endroits qui auraient pu être convertis en espaces de bureaux», affirme cette source sous couvert d'anonymat.

## REDONNER LEUR GLOIRE AUX ARTÉFACTS

Jason Carey admet également que les artefacts qui avaient jusqu'ici été conservés dans la salle historique seront remis à des individus ou à des sociétés capables de les préserver et d'en prendre soin de manière plus appropriée. «On ne détruit rien, ce qu'on fait, c'est qu'on protège les choses. Les photos sont en train de tomber en morceaux, on est en train de les protéger honnêtement», ajoute-t-il.

Il mentionne que plusieurs objets ont déjà été remis à des organismes pour qu'ils les «protègent», possiblement à une «société historique polonaise qui [idolâtre] le frère Antoine».

Interrogé par la rédaction au sujet de l'impact d'une telle décision, notamment sur l'impression au sein de la communauté que le dépouillement de la salle entraîne un effacement de son patrimoine, voire une mise à mal des traditions franco-albertaines, le doyen se montre catégorique.

«Le Campus n'est pas un musée, le Campus représente peut-être une partie de l'histoire, mais il faut se rappeler que son but premier est d'attirer

et faire venir la grande francophonie, tous ceux qui parlent français ou qui sont bilingues», affirme-t-il. Un des objectifs que s'est fixés la nouvelle administration du Campus est d'accroître la population étudiante au cours des prochaines années, notamment en accueillant des étudiants étrangers.

Il semblerait que l'Université de l'Alberta «ne soit pas non plus un musée», mais elle en accueille une trentaine à travers son campus, souligne une voix discordante. «Pourquoi la seule institution [francophone] à l'ouest de Saint-Boniface n'aurait pas droit à un espace où on peut voir son passé?»

## UN DIALOGUE DE SOURDS

Au-delà de sa volonté de protéger l'histoire franco-albertaine, le doyen précise, à nouveau, souhaiter respecter les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Selon lui, son administration doit s'assurer de faire du Campus Saint-Jean un endroit «où tout le monde se sent bien sans avoir de traumatisme». La présence d'artefacts religieux de l'Église catholique pourrait pour ainsi dire nuire au bien-être des étudiants autochtones.

Le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), Pierre Asselin, a une opinion assez divergente sur le sujet. Bien qu'il reconnaisse la participation et la responsabilité des Oblats dans la mise sur pied des pensionnats autochtones, il rappelle que les objets religieux qui étaient conservés dans la salle historique servaient également «à préserver le patrimoine francophone de l'Alberta».

Des professeurs interrogés par la rédaction affirment, quant à eux, que le processus de réconciliation ne devrait pas passer par une coupure avec le passé ni par une destruction de la mémoire collective d'une communauté. Selon eux, les artefacts de la salle historique auraient pu être utilisés comme des outils pour éduquer la nouvelle génération dans un esprit de réconciliation et d'inclusion pour qu'elle comprenne l'impact du passé et du rôle colonial qu'a joué l'Église catholique dans l'histoire de la province.

Il semble que le doyen ait également une version divergente à celle de la Société historique francophone de l'Alberta (SHFA) en ce qui concerne les consultations qui auraient eu lieu - ou pas - avant le démantèlement de la salle historique. Selon Jason Carey, une discussion se serait tenue entre lui et le directeur général de la SHFA, Denis Perreaux, afin de déterminer ce qui adviendrait des artefacts. «On a ensuite parlé avec Frank McMahon. C'est avec lui qu'on a fait nos consultations», dit-il.

Or, Denis Perreaux affirme plutôt avoir été convoqué à une brève rencontre de dix minutes sans avoir été préalablement informé de son objet et sans avoir eu l'occasion de se préparer adéquatement. «Il [le doyen] a exprimé le fait qu'il ne savait pas quoi faire avec le contenu de la salle historique. Il ne comprenait pas pourquoi il y avait une statue d'un «prêtre» dans le jardin, en arrière, ni une grotte. J'ai répété à maintes reprises que ce sont des objets de mémoire importants. Je lui ai suggéré de parler à Frank McMahon pour comprendre leur importance et leur provenance», témoigne le directeur général de la SHFA.

S'il avait su que l'objet de la rencontre était une consultation sur le démantèlement, le directeur général affirme qu'il aurait préparé une défense encore plus robuste et aurait exprimé son désaccord encore plus fortement dès le départ. «S'il [le doyen] interprète cette rencontre comme une consultation, il faudrait qu'il explique pourquoi il est allé à l'encontre de mes commentaires sur le champ pour procéder au démantèlement», ajoute Denis Perreaux.

## LA NÉCESSITÉ D'UN DIALOGUE

Lors de l'assemblée générale du Campus Saint-Jean qui s'est tenue le jeudi 31 août, Carol Léonard, président du Comité pour la protection du patrimoine de la Société francophone historique de l'Alberta, a lancé un appel afin que les relations entre le Campus et la communauté francophone se bonifient et deviennent même excellentes, sans quoi «ça ne peut que mal aller».

Quelques heures plus tard, et après que la rédaction se soit entretenue avec le doyen, un courriel aurait été envoyé à toutes les parties prenantes qui avaient manifesté leur désaccord et leur incompréhension face au démantèlement de la salle historique pour leur fournir des explications quant à la situation.

L'espoir est maintenant qu'un dialogue puisse s'amorcer. ▲



Avec l'application gratuite **Le Francopass**, pratique ton français en découvrant la francophonie locale!



• Pour t'inscrire au FP, rends-toi sur : [francopass.artsrn.ualberta.ca/](http://francopass.artsrn.ualberta.ca/)



• Code FP valable du 21 septembre au 4 octobre 2023 : **cbjphud**

# CAMPUS SAINT-JEAN : UN FAUX PAS SUIVI D'UN MEA CULPA

Aussi vite qu'elle avait été installée, la nouvelle enseigne unilingue anglaise du Campus Saint-Jean a été retirée dans l'après-midi du 12 septembre par l'administration de l'Université de l'Alberta, qui a visiblement fait marche arrière après avoir senti la grogne de la communauté francophone face à ce geste drastique.

Le panneau d'entrée bilingue du Campus Saint-Jean est bien connu de la communauté et de quiconque qui emprunte la rue Marie-Anne-Gaboury, à Edmonton. Ainsi, il n'est donc pas étonnant que lorsque des membres du personnel de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) se sont présentés à leurs locaux de La Cité francophone lundi matin, à quelques pas du Campus, ils aient été pris au dépourvu par la nouvelle mouture de l'enseigne. L'affichage en français avait été retiré en totalité.

«Le panneau étant directement à la vue à partir de nos bureaux, nos employés ont vu ça [le lundi 11 septembre] et sont restés sous le choc. On nous avait parlé que l'Université faisant son rebranding, mais ça n'a jamais été porté à l'attention de qui que ce soit que cette [refonte] de [l'image de marque] effacerait complètement l'aspect francophone du Campus Saint-Jean», a affirmé le président de l'ACFA, Pierre Asselin, sur le vif, le matin du 12 septembre, avant que l'administration revienne sur sa décision et ne présente ses excuses à la communauté francophone.

Dans un communiqué publié plus tôt en journée, l'ACFA décrivait d'ailleurs la disparition de la signalisation bilingue comme un geste «**anglonormatif**», qui vise l'assimilation et qui fait perdre son caractère unique à notre institution postsecondaire de langue française». À la suite de cette communication, l'affaire a rapidement fait couler de l'encre en Alberta et ailleurs au pays, comme rapportés par Radio-Canada, *Le Devoir* et le *Journal de Montréal*.

## À LA VUE DE TOUS

En outre, la décision de retirer l'enseigne d'origine, rappelle M. Asselin en entrevue, a de nouveau été prise sans consultation avec la communauté franco-albertaine. Une situation qui n'est pas sans rappeler celle qui avait été dénoncée par de nombreux acteurs de la francophonie lors du démantèlement de la salle historique du Campus, tel que précédemment rapporté sur notre site web.

«C'est inacceptable et intolérable. C'est pas juste l'enseigne et ce ne sont pas juste les symboles qui disparaissent du Campus, on a rencontré plusieurs



↑ Pierre Asselin, président de l'ACFA.  
Photo : Courtoisie



↑ La nouvelle enseigne unilingue anglaise du Campus Saint-Jean installée à l'entrée du Campus. Photo : Véronique Vincent



↑ À peine installée, la nouvelle enseigne unilingue anglaise du Campus Saint-Jean est déjà retirée après l'émoi provoqué dans la communauté francophone. Photo : Véronique Vincent



## GLOSSAIRE

**ANGLONORMATIF**  
L'anglonormativité s'appuie sur l'idée que l'anglais est la langue dominante (la norme) et devrait être parlée par tous.



GABRIELLE AUDET-MICHAUD  
JOURNALISTE

parties prenantes qui nous ont partagé des inquiétudes à divers niveaux. Les inquiétudes touchent particulièrement l'aspect franco dominant qui semble s'effriter», ajoute le président de l'ACFA.

Claudette Roy, la présidente de la Société historique francophone de l'Alberta (SHFA), abonde dans le même sens. Selon elle, la disparition des artéfacts de la salle historique était moins apparente aux yeux du grand public et équivalait donc à une forme plus «subtile» d'effacement de l'histoire franco-albertaine. En revanche, elle qualifie le changement de l'enseigne du Campus comme un effacement «visible» et manifeste du fait français, qui ne peut donc être ignoré par personne.

«Avant, il y avait tout ce qui se passait à l'intérieur du Campus qui n'était peut-être pas connu par tout le monde, mais là quand c'est directement sur la rue Marie-Anne-Gaboury que l'effacement a lieu, on ne peut pas l'ignorer. Là tout le monde le voit», explique-t-elle dans une entrevue accordée avant que l'administration de l'Université ne revienne sur sa décision.

## CHANGER SON FUSIL D'ÉPAULE

À la suite d'une couverture médiatique pointue et à des courriels envoyés par plusieurs organes journalistiques, dont *Le Franco*, l'Université de l'Alberta a fourni des explications à la communauté

francophone en début d'après-midi mardi. Dans un communiqué, le responsable des relations externes du Campus Saint-Jean, Philip Worré, a expliqué que l'Université de l'Alberta avait récemment «mis à jour sa signalétique pour l'aligner sur sa nouvelle image de marque institutionnelle».

Or, assure l'administration, l'omission de la «dimension francophone» sur le panneau d'entrée du Campus Saint-Jean n'était qu'une erreur «importante et regrettable». «Nous nous excusons auprès des communautés d'expression françaises et des membres de la communauté du Campus Saint-Jean. Le panneau sera immédiatement retiré, et un nouveau panneau d'entrée sera installé qui reflète l'identité culturelle francophone unique du Campus tout en s'alignant sur la nouvelle image de marque institutionnelle», affirme M. Worré.

À peine une heure après l'envoi de ce communiqué, un camion a été aperçu transportant l'enseigne unilingue vers de nouveaux lieux. Un nouveau panneau bilingue devrait être installé sous peu. Il semble donc que l'administration ait rapidement entendu l'appel de la communauté et des organismes francophones de la province. Reste à voir si l'établissement universitaire rendra la pareille en ce qui concerne l'avenir de la salle historique du Campus. ▲

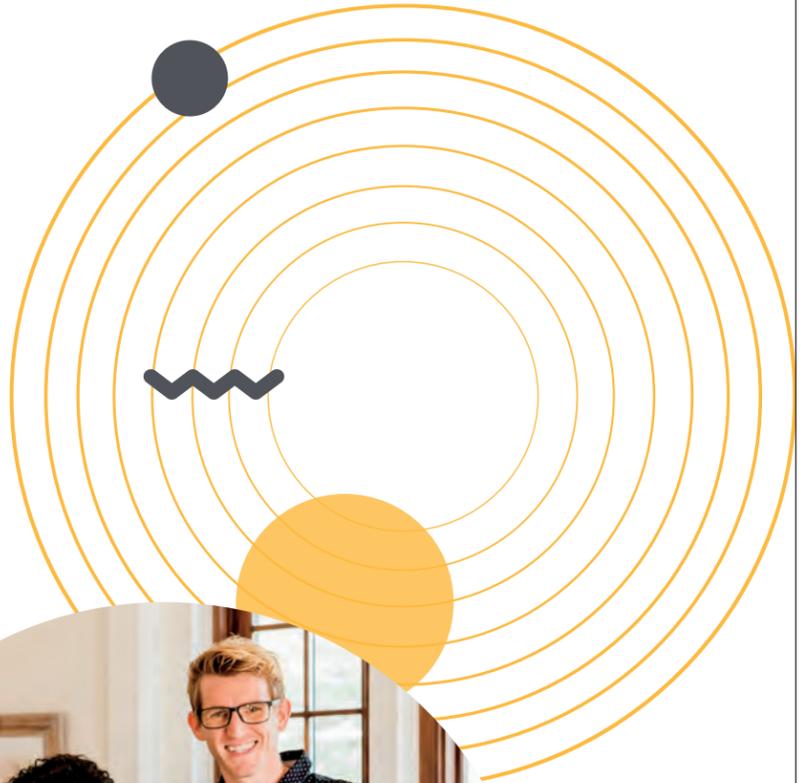


**SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
POUR RÉSIDENTS PERMANENTS**

**CONSEILS, RESSOURCES,  
FORMATIONS.**

LE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE  
N'AURA PLUS DE SECRETS  
POUR VOUS!

Contactez-nous dès  
maintenant pour prendre  
rendez-vous avec l'un de nos  
conseillers : [info@lecdea.ca](mailto:info@lecdea.ca).



**CONGRÈS ANNUEL**  
de la francophonie albertaine

**Conférence  
de Chantal Hébert  
au Banquet**

Chroniqueuse aux affaires nationales au quotidien Toronto Star et chroniqueuse invitée à L'Actualité. Véritable figure de proue sur la scène médiatique politique au Canada, elle participe régulièrement à diverses émissions d'information à la radio et à la télévision. Chantal nous offrira une conférence sur la francophonie canadienne avec un angle sur la francophonie albertaine.



**CHANTAL  
HÉBERT**



Inscrivez-vous avant le 29 septembre  
afin de profiter du tarif préférentiel!

13 et 14 octobre 2023, hôtel Matrix à Edmonton

**[acfa.ab.ca/congres-2023](http://acfa.ab.ca/congres-2023)**

# ÉPARGNER LES ÉTABLISSEMENTS FRANCOPHONES DU PLAFOND D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Dans un contexte de crise du logement, plusieurs acteurs dans l'éducation postsecondaire francophone comprennent l'intention du gouvernement fédéral d'établir une limite du nombre de visas accordés aux étudiants étrangers. Cependant, tous sont d'accord pour épargner les établissements francophones en milieu minoritaire.



FRANCOPRESSE



EST-CE QUE C'EST SOUTENABLE D'AVOIR UNE CROISSANCE AUSSI RAPIDE ET CONTINUE DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS?»

Martin Normand



UNE PROPORTION SIGNIFICATIVE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX TRANSITE VERS LA RÉSIDENCE PERMANENTE»

Mariève Forest

CHANTALLA LOUIS  
JOURNALISTE

**D**epuis la déclaration du ministre fédéral du Logement, Sean Fraser, d'étudier la possibilité de limiter l'émission de visas aux étudiants étrangers, de nombreuses voix s'élèvent dans les communautés francophones en milieu minoritaire.

Le directeur de la recherche stratégique et des relations internationales à l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), Martin Normand, s'oppose à l'idée d'un plafond pour les établissements membres.

Toutefois, il reconnaît que le nombre d'étudiants étrangers au Canada a augmenté considérablement dans les dix dernières années. «C'est une question en soi qui va au-delà des questions de logement : est-ce que c'est soutenable d'avoir une croissance aussi rapide et continue du nombre d'étudiants étrangers?»

Pour Martin Normand, avant de plafonner le nombre d'étudiants étrangers dans les établissements canadiens, il serait nécessaire de considérer les différentes réalités des universités et des collèges des communautés francophones en milieu minoritaire.

«Il ne peut pas y avoir une seule solution pancanadienne, maintient-il. Il faut qu'il y ait des solutions nuancées, ajustées au contexte, et trouver précisément des solutions et des approches qui sont distinctes pour les établissements de la francophonie canadienne».

## UN ATOUT DÉMOGRAPHIQUE POUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

Pour Mariève Forest, présidente et chercheuse pour la firme de recherche sociale appliquée Sociopol, l'immigration est une manière importante pour les communautés francophones en milieu minoritaire de combler les enjeux démographiques. «Une proportion significative des étudiants internationaux transite vers la résidence permanente», explique-t-elle.

Par conséquent, une telle mesure appliquée aux établissements postsecondaires de langues françaises hors Québec contribuerait «à réduire ces possibilités de combler les lacunes démographiques causées par un manque à gagner en immigration francophone depuis des dizaines d'années».

Mariève Forest rappelle que «la politique fédérale en matière d'immigration francophone prévue dans le projet de loi C-13 gagne à inclure un volet concernant l'accueil, l'appui au logement et l'appui à l'obtention de la résidence permanente des étudiants internationaux qui étudient en français à l'extérieur du Québec».

Même son de cloche chez Martin Normand. «L'idée d'un plafond pour les étudiants internationaux francophones à l'extérieur du Québec est incompatible avec ces objectifs-là, lance-t-il en entrevue».

## UN PLAFOND : UN ENJEU FINANCIER POUR CERTAINS ÉTABLISSEMENTS?

Dans sa réflexion, Mariève Forest redoute aussi des conséquences financières de la mesure de plafonnement pour les établissements postsecondaires en contexte minoritaire.

Selon une étude préparée par sa firme, la part du budget provenant des droits de scolarité des étudiants étrangers est plus grande qu'auparavant, alors que le financement des gouvernements provinciaux et fédéral n'a augmenté que très peu depuis les années 2000. Cela dit, les frais de scolarité des étudiants étrangers représentent une proportion considérable des budgets des universités et collèges.

«Pour les établissements postsecondaires en situation minoritaire, l'enjeu financier est déjà énorme, constate-t-elle. La plupart ont une situation financière qui est assez précaire [...], c'est une pérennité qui peut être mise en péril à court et à moyen terme».

Selon le directeur de la recherche stratégique et des relations internationales à l'ACUFC, un plafond équivaldrait à limiter le type de revenus que les établissements francophones peuvent aller chercher.

Alors que les établissements anglophones ont un plus grand bassin d'étudiants internationaux, Martin Normand soutient qu'«il ne faut pas créer un déséquilibre en développant des politiques publiques qui s'appliquent de la même façon partout au pays».

## UNE AIDE EST NÉCESSAIRE POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS

Selon le député libéral de Glengarry-Prescott-Russell, Francis Drouin, les universités et les collèges doivent prendre leurs responsabilités afin d'assurer un accueil adéquat en matière de logement pour les étudiants étrangers.

«On devrait favoriser les universités et les collèges qui, eux, bâtissent du

## Nombre d'étudiants étrangers au Canada

Selon le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), il y a eu plus de 807 750 étudiants étrangers au Canada, tous niveaux d'instruction confondus, à la fin de l'année 2022. Entre 2021 et 2022, la population d'étudiants en provenance de l'étranger a augmenté de 31 %.

«À la fin de 2022, le Canada a connu une croissance de 43 % au cours des cinq dernières années, et de près de 170 % au cours de la dernière décennie», peut-on lire sur le site internet du BCEI.

logement pour leurs étudiants, plutôt que ceux et celles qui le laissent à main libre et qui causent des pressions sur nos communautés».

Mais pour Martin Normand, les universités et les collèges membres de son association font le travail nécessaire dans ce sens.

«Ce n'est pas nécessairement une course effrénée aux étudiants internationaux, on est vraiment dans une perspective où on veut les attirer, les retenir et s'assurer qu'il y a des conditions de vie décentes. Et dans ce contexte-là, le logement fait partie de la réflexion.»

Bien que les universités et les collèges membres soient conscients de la disponibilité de logements dans leurs régions respectives, selon Martin Normand, un dialogue est tout de même nécessaire entre les établissements, les différents paliers gouvernementaux et les acteurs du secteur privé afin de soutenir les projets de logements pour les étudiants.

Francis Drouin conçoit que les étudiants en provenance de l'étranger peuvent jouer un rôle important, notamment pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre dans les communautés francophones. Francis Drouin, qui est membre du Comité permanent des langues officielles, assure qu'il viendrait protéger les établissements francophones

en milieu minoritaire si une telle décision était prise au sein de son gouvernement. Dans un courriel à Francopresse, la porte-parole du ministre de

l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) soutient que le gouvernement fait face à de nombreux défis liés à l'immigration nécessitant la mise en place d'un plafond, «mais cela ne peut pas être la seule mesure, car cela ne résout pas l'ensemble du problème». ▲

## GLOSSAIRE

### INCOMPATIBLE

Qui ne peut coexister





↑ La demande a explosé à la Campus Food Bank depuis un an. Près de 1500 personnes ont recours à ce service chaque mois. Photo : Courtoisie

# LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE PÈSE LOURD SUR LES UNIVERSITAIRES

Alors que la rentrée universitaire bat son plein, la hausse du coût de la vie, la crise du logement et l'inflation persistante font craindre le pire à certains étudiants albertains. Ils redoutent de se retrouver à nouveau piégés dans un cycle d'insécurité financière.



IJL -  
RÉSEAU PRESSE  
- LE FRANCO



QUAND JE PARLE  
AUX ÉTUDIANTS,  
ON A TOUS  
LE MÊME  
SENTIMENT DE  
FRUSTRATION.  
ON SE SENT  
ABANDONNÉS  
PAR LE GOUVERNEMENT.»

Arlington Antonio  
Santiago



GABRIELLE AUDET-MICHAUD  
JOURNALISTE

« Quand je parle aux étudiants, on a tous le même sentiment de frustration. On se sent abandonnés par le gouvernement. Même en travaillant à temps plein, les salaires ne sont pas assez élevés pour compenser la hausse du coût de la vie et les pressions inflationnistes », relate d'entrée de jeu Arlington Antonio Santiago, un étudiant trilingue qui occupe le poste de vice-président opérations et finances de l'association des étudiants de l'Université de Calgary.

Il confie avoir décidé de retourner vivre chez ses parents pour éviter de payer un loyer en plus de ses autres charges financières, un privilège que pourtant peu d'étudiants peuvent se permettre s'ils viennent de l'extérieur de la ville. « On a les mains [liées] derrière le dos parce qu'on doit faire face à des facteurs qui sont hors de notre contrôle. On fait de notre mieux pour trouver des solutions. Mais beaucoup d'étudiants me disent qu'ils ne savent pas comment ils vont s'organiser pour manger la semaine prochaine ou pour couvrir leur loyer », laisse tomber ce Colombien d'origine.

Il faut dire qu'à l'instar de nombreuses autres villes canadiennes, Calgary et Edmonton connaissent une augmentation constante du prix des loyers depuis quelques années, ce qui pose un défi majeur aux étudiants qui perçoivent, en majorité, un salaire minimum de 15\$. « Réalistement, avec nos jobs au Tim Hortons et au Walmart, on ne gagne donc pas assez pour vivre seul. Et si on veut trouver un logement abordable, il faut vivre à l'autre bout de Calgary et ça prend deux heures de transport pour se rendre à l'école. C'est décourageant », renchérit Arlington.

Selon un rapport publié par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), une personne doit gagner un salaire horaire de 24,65\$ pour se permettre de louer un appartement d'une chambre à Calgary. À Edmonton, ce chiffre descend à 20,89\$, un montant qui dépasse toutefois largement le salaire minimum provincial.

Le ministère de l'Enseignement supérieur explique, de son côté, reconnaître les défis que pose

le logement et affirme travailler avec « tous ses partenaires » pour explorer des solutions à la fois à court et long terme pour les étudiants. « Pour alléger la pression sur les budgets des étudiants pour l'année universitaire à venir, nous avons également augmenté le montant mensuel de la bourse d'études de l'Alberta pour les étudiants à temps plein à 425\$, » explique la ministre Rajan Sawhney par voie de communiqué.

## INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GALOPANTE

Cependant, les mesures mises en place par le gouvernement albertain ne semblent pas suffire pour apporter de la tranquillité d'esprit aux universitaires. Un nombre croissant d'entre eux se retrouvent confrontés à de l'insécurité alimentaire. En effet, au cours de la dernière année, les banques alimentaires dans les établissements postsecondaires albertains ont vu leur demande augmenter de manière exponentielle.

À la Campus Food Bank de l'Université de l'Alberta, ce sont près de 1500 personnes qui sont servies chaque mois depuis le début de l'été 2023. Cela équivaut à une augmentation de plus de 140% par rapport à l'an dernier. « Ce qu'on voit sur le terrain, c'est que l'insécurité alimentaire a un énorme impact sur la santé mentale des étudiants », explique la directrice générale de la banque alimentaire, Erin O'Neil.

D'après elle, la demande risque de connaître une nouvelle augmentation en septembre, en raison de la rentrée universitaire. De nouveaux clients pourraient donc s'ajouter à la liste déjà bien garnie de l'organisme. « Ce n'est pas soutenable à long terme », affirme tout simplement la directrice générale en rappelant que la banque alimentaire étudiante doit déjà dépenser 10 000\$ par mois pour répondre aux besoins des clients actuels. Ce budget a triplé en trois ans, affirme Erin. Dans ce contexte, elle rappelle que les dons en argent de la population sont grandement appréciés. « Ça nous permet d'acheter des palettes de denrées alimentaires. »

Selon les renseignements recueillis par la Campus Food Bank, la population la plus exposée à l'insécurité alimentaire est principalement constituée d'étudiants internationaux inscrits aux cycles supérieurs. Erin souligne cette tendance en précisant que 70% des clients de la banque



↑ Arlington Antonio Santiago est un étudiant trilingue d'origine colombienne qui occupe le poste de vice-président opérations et finances pour l'association étudiante de l'Université de Calgary. Photo : Courtoisie



↑ Erin O'Neil est la directrice générale de la Campus Food Bank, la banque alimentaire étudiante de l'Université de l'Alberta. Photo : Courtoisie



↑ Taylor Good (à gauche), qui chapeaute le programme de petits déjeuners gratuits au Campus Saint-Jean, en compagnie de Jillian Aisenstat (vice-présidente de la vie étudiante, AUFSJ) et Lauren Fesenko (conseillère, AUFSJ). Photo : Courtoisie

alimentaire sont des étudiants internationaux et qu'environ 70% de la clientèle étudiante également aux cycles supérieurs. « Ce n'est pas une corrélation parfaite, mais ces deux données se joignent souvent », note-t-elle.

Ces étudiants seraient notamment mal informés sur le coût de la vie actuel en Alberta et leur statut ne leur permet de travailler que 20 heures par semaine pour subvenir à leurs besoins. « De ce qu'on voit, les étudiants internationaux ne préparent pas des budgets réalistes pour leur logement, leur transport et leur épicerie. Ils manquent d'informations factuelles. Par exemple, leurs budgets ne tiennent pas compte de l'inflation. Alors, ils sont pris au dépourvu lorsqu'ils arrivent ici », explique Erin.

## L'INSÉCURITÉ S'IMMISCHE AUSSI AU CAMPUS SAINT-JEAN

Depuis l'année dernière, le Campus Food Bank collabore aussi avec l'Association des Universitaires de la Faculté Saint-Jean (AUFSJ) pour offrir des services particuliers aux étudiants francophones qui font face à de l'insécurité alimentaire. Selon Taylor Good, le coprésident de l'AUFSJ qui chapeaute ce programme de petits déjeuners gratuits, la demande est de plus en plus élevée pour ce genre de services.

« On reçoit 120 étudiants par semaine. Cela témoigne de combien de personnes pourraient avoir sauté un repas si ce service n'était pas disponible. Plusieurs étudiants utilisent notre programme de petits déjeuners gratuits parce que les ressources financières qui sont à leur disposition ne sont pas suffisantes pour combattre l'augmentation du coût de la vie », mentionne-t-il.

Au total, ce sont 2265 repas qui ont été distribués pendant l'année universitaire 2022-2023. De plus, un autre programme sera également mis en place cette année pour permettre aux étudiants du Campus de se déplacer dans les épiceries du coin sans avoir besoin d'utiliser les transports en commun ou une voiture. « On va avoir un autobus chaque dimanche qui pourra amener les étudiants aux épiceries du coin », conclut Taylor Good. ▲





↑ Trente-deux nouvelles familles se sont ajoutées à la communauté scolaire cette année. Photo : Gabrielle Audet-Michaud



↑ Les élèves ont été accueillis sous une pluie battante lors de la journée de la rentrée scolaire. Photo : Gabrielle Audet-Michaud



NOTRE ÉCOLE À NOUS ATTIRE BEAUCOUP DE FAMILLES QUI VEULENT ACHETER UNE MAISON À PROXIMITÉ DES MONTAGNES, SANS PAYER TROP CHER.»  
Adèle Scott

## UNE RENTRÉE PLUVIEUSE POUR LES JEUNES FRANCOPHONES DE COCHRANE

C'est sous une pluie battante que les 227 élèves de l'École Notre-Dame des Vallées, à Cochrane, se sont réunis pour leur première journée de classe, le 31 août dernier. Malgré le temps morose, une frénésie palpable flottait dans l'air humide. Pour beaucoup de jeunes, cette journée de retrouvailles était très attendue. Elle marquait également un moment de transition pour la communauté scolaire francophone de la région qui accueille, encore une fois cette année, plusieurs nouveaux visages parmi ses rangs.



J'aimerais qu'on souhaite la bienvenue chaleureusement à tous nos nouveaux élèves. Levez votre main pour qu'on puisse bien vous repérer»,

lance la directrice de l'école, Adèle Scott, à gorge déployée, pour surmonter le clapotis de la pluie qui s'intensifie à l'extérieur. Plusieurs bras, certains affirmés et d'autres plus timides, **se hissent** en réponse à son appel.

Depuis cinq ans, le recrutement se passe à merveille pour l'école franco-



GABRIELLE AUDET-MICHAUD  
JOURNALISTE

phone de Cochrane qui accueille maintenant des élèves de la maternelle à la douzième année. Pour cette rentrée, pas moins de trente-deux nouvelles familles se sont ajoutées à cette communauté déjà foisonnante.

«Ça suit une tendance que je remarque depuis quelques années. De plus en plus de familles francophones déménagent en Alberta. Des gens venus de l'est du pays en majorité, du Québec et de l'Ontario. Notre école à nous attire beaucoup de familles qui veulent acheter une maison à proximité des montagnes, sans payer trop cher», ajoute la directrice d'école d'origine fransaskoise.

Annie Guimond, qui a déménagé de la région de Rimouski, au Québec, il y a à peine quelques mois, s'inscrit dans cette mouvance vers les Rocheuses. «On a fait un voyage ici l'année dernière et, avant même qu'on soit de retour, toutes [nos possessions] étaient en vente. On a eu un gros coup de cœur», raconte-t-elle.

La mère de famille ajoute que ses deux enfants sont «très fébriles à l'idée de rencontrer des jeunes de leur âge en Alberta puisqu'ils n'ont pas encore eu l'occasion de tisser des liens d'amitié avec «des gens d'ici». Émyl et Agathe hochent la tête en signe d'approbation.

«Je commence le secondaire, alors, de toute façon, j'aurais dû changer d'école et me faire de nouveaux amis au Québec. Ça va être la même chose ici. J'ai vraiment hâte», appuie l'aîné qui entame la septième année. Sa jeune sœur, moins enthousiaste, se dit plus nerveuse à l'idée de devoir reconstruire un réseau social dans l'Ouest canadien. «C'est triste de perdre mes amis. Mais je vais m'habituer et ça va bien se passer», raconte la jeune fille avec sagesse.

### UNE ÉCOLE EN PLEINE EXPANSION

Depuis sa création en 2003, l'École Notre-Dame des Vallées a connu une croissance phénoménale. Au départ, l'établissement du Conseil scolaire FrancoSud louait trois petits locaux à l'hôtel de ville. Ce n'est que onze ans plus tard, en 2014, que l'école a finalement obtenu sa propre infrastructure permanente. Et aujourd'hui, cette école est «pleine à craquer» en raison de l'afflux constant de nouvelles familles, explique Adèle Scott. «On a dépassé la capacité maximale. On a déjà une classe modulaire et on vient de recevoir l'approbation pour une deuxième», explique-t-elle.

Pour faire face à cet enjeu, la directrice d'école aimerait éventuellement qu'une nouvelle école soit construite pour accueillir les élèves de la septième à la douzième année. «On va faire une demande avec le Conseil [scolaire FrancoSud] pour avoir une nouvelle infrastructure, mais je ne sais pas où on va se situer sur la liste de priorités du gouvernement. Si on n'avait aucune contrainte, moi, je construirais une école secondaire sur le terrain à l'ouest de l'école actuelle», explique-t-elle.

Mais pas question, toutefois, de laisser la croissance de la population scolaire altérer l'atmosphère communautaire qu'a bâtie l'administration au fil des années, précise la directrice d'école. Selon elle, c'est précisément cette atmosphère qui permet d'intégrer aussi efficacement les nouveaux élèves dès leur arrivée à l'école. «Je suis un peu biaisée, mais on a vraiment développé un sentiment d'engagement chez nos élèves. Ils sont gentils, ouverts, respectueux et toujours prêts à prendre les nouveaux sous leur aile», conclut-elle. ▲


Correctional Service Canada / Service correctionnel Canada

### TERRES AGRICOLES DE LA COURONNE FÉDÉRALE À LOUER PAR SOUMISSION

Le Service correctionnel Canada a identifié certaines parcelles de terre pour un usage agricole dans le cadre d'un contrat de location de terrains vacants. Ces parcelles de terre sont situées dans, ou près de l'établissement Edmonton, 21611, rue du Méridien, à EDMONTON en AB. Elles couvrent une surface totale de 28.05 hectares approximativement et leur utilisation est réservée à la comme pâturage. Ces terres pourront être louées à une personne, un partenariat ou une entreprise ou société à des fins de production de foin uniquement.

Les personnes, partenariats, entreprises ou sociétés intéressés peuvent contacter Barbara Sagh par courriel ([barb.sagh@csc-scc.gc.ca](mailto:barb.sagh@csc-scc.gc.ca)) ou appeler le 780-472-4904 pour obtenir un dossier de soumission complet. Ce dossier inclut la description des terres, les critères d'admissibilité, un formulaire d'offre de location vierge et des renseignements concernant la méthode de sélection.

Les offres de location devront être reçues le 13 octobre 2023 à 15h00 au plus tard.

Le Service correctionnel Canada se réserve le droit de rejeter une ou toutes les offres.





↑ L'École Notre-Dame des Vallées, à Cochrane, accueille 227 élèves de la maternelle à la douzième année. Photo : Gabrielle Audet-Michaud



↑ (De gauche à droite) Grace Mfou Eboa, Aika-Milka Nzisabira et Tabotndanj Tabot, trois amies en 12<sup>e</sup> année à l'École Maurice-Lavallée. Photo : Aidan Macpherson



↑ (De gauche à droite) Rey Maciag-Kelly, Émile Losier et Gabrielle Watson, trois élèves en 12<sup>e</sup> année à l'École Maurice-Lavallée. Photo : Aidan Macpherson

# ÇA BOUGE À L'ÉCOLE MAURICE-LAVALLÉE!



« ON A VRAIMENT DES TONNES D'ACTIVITÉS! »  
Marie-Claude Laroche

**\* GLOSSAIRE**  
**DRAMATURGIE**  
Acte de composition théâtrale

AIDAN MACPHERSON  
JOURNALISTE

Le 30 août dernier, les élèves de l'école catholique francophone du quartier Bonnie Doon à Edmonton ont fait leur rentrée scolaire. Enthousiastes, ces adolescents découvrent une panoplie d'activités à effectuer et leur soif d'apprendre est sans conteste palpable.

« On a vraiment des tonnes d'activités! », s'exclame Marie-Claude Laroche, la directrice de l'École Maurice-Lavallée.

Et il en faut pour combler les besoins des 252 élèves inscrits cette année. Elle précise l'existence d'«une vingtaine d'équipes sportives», mais aussi des cours de musique et une chorale.

Malgré cette pluralité d'occasions, cette enseignante chevronnée est consciente des défis auxquels les jeunes d'aujourd'hui font face. Elle pointe celui qui semble la toucher le plus. «On travaille sur [...] les ressources pour la santé mentale».

Lorsqu'on déambule dans les couloirs animés, on y retrouve des ressources évoquant ce sujet aujourd'hui dans l'air du temps. Des affiches colorées qui énumèrent notamment les symptômes de la dépression, de l'anxiété, du stress et de l'épuisement mental. Mme Laroche énonce d'ailleurs un partenariat avec Alberta Health Services (AHS) dans le cadre du projet ESPOIR pour promouvoir la santé mentale des élèves du Conseil scolaire Centre-Nord.

**DES JEUNES QUI SE PROJETTENT DANS L'AVENIR**  
Grace Mfou Eboa, Aika-Milka Nzisabira et Tabotndanj Tabot, trois amies en 12<sup>e</sup> année,

prévoient d'étudier ensemble à l'Université d'Ottawa l'année prochaine. Si Aika-Milka est choriste et Tabotndanj joue au volley, Grace Mfou Eboa a décidé de se consacrer à la politique.

L'année dernière, elle est devenue page et espère continuer les stages qu'elle effectue à l'Assemblée législative de l'Alberta. Elle explique d'ailleurs que l'institution à son mot à dire dans le recrutement de ces futurs jeunes employés passionnés de politique. «L'école doit envoyer une lettre de validation» pour chaque participant qui se présente à ce programme. Plus tard, elle souhaite étudier les sciences politiques et reprendre ce rôle de page, cette fois-ci, au Parlement du Canada lors de ses études dans la capitale nationale.

Les organismes communautaires francophones ne sont jamais loin de ces jeunes élèves. Rey Maciag-Kelly et Émile Losier étudient la **dramaturgie** et anticipent avec joie le Festival théâtre jeunesse de l'Alberta organisé par L'UniThéâtre en avril de chaque année. Cet évènement invite tous les élèves du secondaire des écoles francophones et d'immersion française de l'Alberta et leur offre une chance de s'exprimer sur les planches.

Gabrielle Watson, elle, veut rejoindre le journal de l'école, *La Griffie*, comme illustratrice. Ce média scolaire, de par son nom, n'est pas sans rappeler les équipes sportives de l'établissement scolaire, les fameux Jaguars! «J'aime beaucoup dessiner», affirme-t-elle. Mais sa carrière idéale serait la paléontologie. «J'adore les dinosaures!»

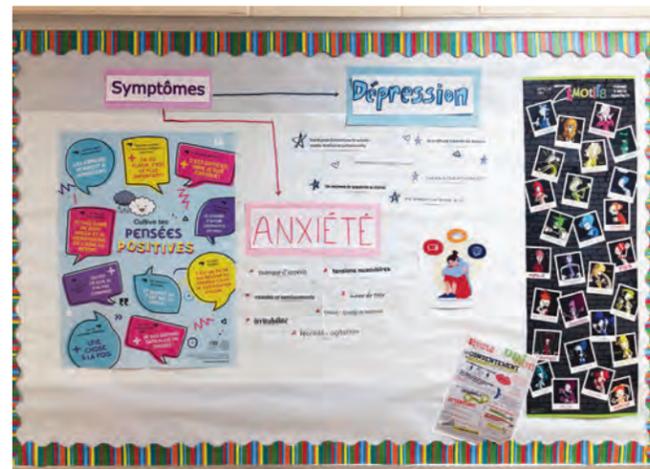
Si les élèves travaillent dur, leurs enseignants appuient leurs efforts. Le jour, Firmin Guéladé enseigne le français, la religion et le cours Carrière et vie. Après l'école, il entraîne l'équipe de soccer en salle. «Malheureusement, on n'a pas été loin», regrette-t-il en évoquant la saison passée. Néanmoins, il reste optimiste, «si on est bon... on va aller à la finale!»

Si la rentrée scolaire à l'École Maurice Lavallée s'est passée sous le signe de l'épanouissement des élèves, ce sont tous les élèves du Conseil scolaire Centre-Nord qui sont rentrés en classe le 30 août dernier, alors que leurs camarades des programmes d'immersion leur ont emboîté le pas le 5 septembre.

## LES DÉFIS DE L'ENSEIGNEMENT

Dans cette ambiance, Stéphane Kreiner, président de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones de l'Alberta, rappelle au passage certaines problématiques aiguës et chroniques. Il indique, péle-mêle, le manque de personnel et les difficultés liées à l'adaptation des équipes pédagogiques face au nouveau curriculum.

«Ça fait beaucoup de [...] préparation» surtout lorsque les ressources sont encore incomplètes, déplore-t-il. De plus, il insiste sur l'augmentation inacceptable du nombre d'élèves dans les salles de classe. «C'est un énorme problème» qui ne fait qu'amplifier le manque de personnel et, plus particulièrement, en enseignement de la langue française. ▲



↑ Une affiche sur la santé mentale où l'on peut découvrir chaque profil susceptible d'être victime de problèmes de santé mentale. Photo : Aidan Macpherson

## \* ERRATUM

Dans le dernier numéro du journal, dans l'article *Les taux d'intérêt pourraient mettre à mal certains ménages albertains*, une erreur de légende s'est glissée sous la photo de Vanessa Landry qui travaille comme courtière dans la région métropolitaine d'Edmonton depuis huit ans. En effet, celle-ci a été attribuée à Melanie Boles, la présidente de REALTORS® Association of Edmonton. L'équipe du journal présente donc ses excuses à ces deux professionnelles de l'immobilier, ainsi qu'à notre lectorat. Vous pourrez retrouver l'article concerné sur notre site web [lefranco.ab.ca](http://lefranco.ab.ca)

### LA RÉDACTION



↑ Vanessa Landry travaille comme courtière dans la région métropolitaine d'Edmonton depuis huit ans. Photo : Capture d'écran



↑ Melanie Boles est la présidente de REALTORS® Association of Edmonton. Photo : Courtoisie



↑ Dans le couloir de l'école Maurice-Lavallée, une affiche sur la santé mentale propose des outils pour mieux comprendre le phénomène. Photo : Aidan Macpherson



↑ École Maurice-Lavallée. Photo : Aidan Macpherson

DR. CLAUDE BOUTIN ORTHODONTIST  
**wired wireless**

**Dr Claude Boutin**  
B.Sc, D.D.S., D. Ortho., F.R.C.E.  
Spécialiste certifié en orthodontie

- Orthodontie pour les enfants et les adultes
- Services en français
- Cabinets de traitement privés et modernes
- Technologie de pointe
- Aucune référence nécessaire

**Market Mall Executive Professional Centre**  
Suite 124 – 4935 40 Avenue N.O.  
Calgary, AB T3A 2N1

Tél. : (403) 284-5202  
[www.drboutin.com](http://www.drboutin.com)

# À LA RECHERCHE D'UNE ÉCOLE SANS ÉCRAN

Des parents du Grand Sudbury aimeraient que les conseils scolaires offrent une option d'école ou de classe de l'élémentaire sans écran. L'arrivée en masse de la technologie en éducation a été à la fois voulue et puis forcée par la pandémie. Cependant, de plus en plus de recherches mettent en doute leurs avantages, citant des désavantages encore plus importants ou simplement un manque de données fiables.



IJL -  
RÉSEAU.PRESSE  
- LE VOYAGEUR

À la tête du groupe Parents for Screen-Free Elementary Education in Sudbury (Parents en faveur d'une éducation élémentaire sans écran à Sudbury), il y a D<sup>re</sup> Emily Dubé et Steffen Reppich.

Lorsque Mme Dubé discutait de ses inquiétudes par rapport au temps passé devant les écrans à l'école, les travailleurs de l'éducation lui répondaient qu'elle «faisait partie d'une minorité de parents».

Elle et son conjoint ont donc entrepris de vérifier s'ils faisaient partie d'une minorité. Grâce à un sondage, ils ont pu recueillir les réponses de 100 parents, représentant 153 élèves. Leurs résultats (voir l'encadré) semblent indiquer qu'ils font peut-être plutôt partie d'une majorité silencieuse.

«Même si une majorité de nos parents veut une école sans aucun écran, moins d'un quart ont demandé des limites ou se sont plaint ou ont demandé autre chose à l'administration de leur école, explique Emily Dubé. Je crois que si on leur en offrait l'option, beaucoup de parents choisiraient de mettre leurs enfants du primaire dans une salle de classe ou une école où les écrans ne sont pas utilisés quotidiennement.»

Au printemps, un conseil de parents relié au groupe a fait un sondage dans une école du Grand Sudbury. Un peu plus de la moitié souhaitait une diminution de 20 à 40 % de l'utilisation des écrans ou leur disparition.

Les échantillons et la méthode de distribution des sondages ne permettent pas d'extrapoler les données à toute la population, mais démontrent tout de même qu'un nombre non négligeable de parents aimeraient une option sans écran.

Une trentaine de parents ont choisi de continuer à s'impliquer avec Mme Dubé et son époux. Un groupe de parents d'une même école ont même réussi à réduire le temps d'écran pendant le dîner.

## CHANGEMENTS D'HABITUDES

Mme Dubé utilise au minimum les écrans. Elle le fait surtout pour son travail. Ses enfants n'ont pour l'instant pas de temps d'écran. Elle insiste tout de même sur le fait que leur groupe n'est pas contre la technologie.



↑ Ordinateurs, tablettes, tableaux interactifs... les écrans sont de plus en plus présents dans les écoles. Photo : Thomas Park - Unsplash

Cependant, «il y a beaucoup de parents qui ne savent pas comment les écrans sont utilisés et quel contenu leurs enfants ont à l'école».

Il est difficile, voire impossible, pour les enseignants de surveiller ce que font les enfants sur leurs appareils. Des données anecdotiques indiquent que les enfants savent comment regarder une vidéo pendant qu'ils travaillent dans un autre logiciel ou passent à travers leurs travaux plus rapidement pour jouer.

Lorsqu'ils demandent à leurs enfants, «les parents sont souvent étonnés d'apprendre à quel point les enfants sont sur YouTube ou en train de regarder des émissions de télévision de façon très régulière», rapporte Mme Dubé.

Elle **déplore** surtout l'absence d'alternatives dans la région. L'école à la maison peut en être une, mais elle n'est pas possible pour tout le monde. Mme Dubé croit au système d'éducation public et tient aussi à ce que ses enfants aient des interactions avec d'autres enfants, qu'ils acquièrent des compétences sociales.

## EFFETS NÉFASTES

Ordinateurs, tablettes, tableaux interactifs... les écrans sont de plus en plus présents dans les écoles. Dans ses recherches, Mme Dubé a vu des rapports qui remettent en question les effets sur l'apprentissage de la lecture et sur l'environnement de la salle de classe, entre autres.

Les effets négatifs de la surutilisation des ordinateurs et des écrans sont mieux documentés. Ils peuvent inclure l'adoption de comportements sédentaires, de moins bonnes interactions avec les autres, des problèmes de sommeil, des maux de tête, des problèmes de vision, des problèmes de comportement... «Ce sont des choses que je commence à voir beaucoup à ma clinique de médecine familiale», note Emily Dubé.

Ces effets sont indépendants du contenu regardé, qui lui peut entraîner d'autres problèmes.

Plus près de nous, le groupe consultatif scientifique ontarien de lutte contre la COVID-19 souligne que les données sur l'effet d'une plus grande utilisation des écrans pendant la pandémie sont rares. Le groupe de scientifiques est cependant de l'avis que les autres recherches permettent d'extrapoler qu'ils ont largement eu un impact négatif.

## OU DES EFFETS INCONNUS

Il est actuellement difficile de savoir s'il y a assez d'effets positifs pour justifier l'utilisation de la technologie en classe ou pour contrecarrer ses effets négatifs.

Selon le rapport *Les technologies dans l'éducation : Qui est aux commandes?*

de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les données manquent pour affirmer qu'il y a une valeur ajoutée à la technologie en salle de classe.

«La cadence rapide d'évolution des technologies rend leur évaluation difficile : les produits technologiques éducatifs changent tous les 36 mois en moyenne. La plupart des données sont issues des pays les plus riches», peut-on lire dans le rapport.

De plus, la majorité des données existantes «proviennent des entités qui cherchent à vendre ces technologies».

L'UNESCO ne rejette pas d'emblée toute utilisation de la technologie. Le rapport note qu'elle peut être «une bouée de sauvetage» dans certaines circonstances. Elles ouvrent par exemple de nouvelles possibilités aux personnes handicapées, peuvent rejoindre des populations difficiles à atteindre et ont limité les dégâts de la fermeture des écoles pendant la pandémie.

Par contre, en plus des effets néfastes mentionnés ci-dessus, elles peuvent accroître les inégalités et peuvent être dommageables «en cas d'utilisation inappropriée ou excessive».

## RESPONSABILITÉ ET VIE PRIVÉE

Emily Dubé veut rappeler aux conseils scolaires qu'ils sont responsables de la qualité de l'éducation qu'ils livrent; aussi bien pendant les cours que pendant les temps libres.

Le rapport de l'UNESCO met en doute l'efficacité des logiciels commerciaux utilisés en éducation, notant que «les intérêts commerciaux du secteur privé peuvent entrer en conflit avec les objectifs d'équité, de qualité et d'efficacité des pouvoirs publics».

Mme Dubé a aussi découvert que certains logiciels utilisés par des conseils scolaires de l'Ontario ont une clause de non-responsabilité. Ils n'offrent aucune promesse ou garantie que leur logiciel est un outil d'apprentissage efficace.

Un autre effet souvent mis de côté, dit Mme Dubé, est le risque d'atteinte à la vie privée des enfants. Le même rapport de l'UNESCO souligne que l'analyse de «89 % des 163 produits technologiques éducatifs recommandés pour l'apprentissage des enfants pendant la pandémie de COVID-19 pouvaient surveiller ou ont surveillé les enfants en dehors des heures de cours ou des contextes éducatifs».

Le groupe de parent a fait une présentation devant les conseillers du Conseil scolaire du Grand Nord lors de leur réunion du 30 août. Ils attendent l'occasion de faire leur présentation aux trois autres conseils scolaires basés à Sudbury. ▲

## POPULATION SONDÉE

- 100 parents sondés représentant 153 élèves au primaire à Sudbury. 20 % des parents étaient des enseignants.

## RÉSULTATS

- 84 % des parents voudraient une option sans écran.
- 38 % ont répondu qu'il changerait de conseil pour une option sans écrans.

## UNE VOIX MANQUÉE :

- Malgré, nos résultats, seulement 22% des parents ont demandé des limites sur le temps à l'écran dans la classe de leur enfant.
- 75 % des enseignants sondés enseigneraient dans une classe sans écran.



LA CADENCE RAPIDE D'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES REND LEUR ÉVALUATION DIFFICILE : LES PRODUITS TECHNOLOGIQUES ÉDUCATIFS CHANGENT TOUS LES 36 MOIS EN MOYENNE. LA PLUPART DES DONNÉES SONT ISSUES DES PAYS LES PLUS RICHES.»

## GLOSSAIRE

### DÉPLORER

Juger fâcheux, regrettable, désapprouver vivement

JULIEN CAYOUILLE  
JOURNALISTE

La santé en français:  
**Essentiel !**

780-466-9816

rsa-ab.ca

8627, rue Marie-Anne-Gaboury  
Bureau 304A  
Edmonton Alberta T6C 3N1

**Rsa**  
RÉSEAU SANTÉ ALBERTA

Tout pour améliorer  
l'accès aux services  
de santé en français

## BESOIN D'INFORMATION JURIDIQUE? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER!

Par téléphone Sans frais 1 844 266-5822

Par courriel question@infojuri.ca

Services de notaire public gratuits à Calgary et Edmonton



Association des  
juristes d'expression française  
de l'Alberta



CENTRE ALBERTAIN  
D'INFORMATION JURIDIQUE  
ALBERTA LEGAL INFORMATION CENTRE



↑ L'accès aux services de garde francophones demeure complexe en Alberta, mais les garderies en milieu familial pourraient être une solution. Photo : Courtoisie

## DES DÉFIS PERSISTANTS POUR LA PETITE ENFANCE

L'accès aux services de garde francophones demeure un enjeu multifactoriel en Alberta. D'un côté, la pénurie de places en garderie se poursuit, ce qui provoque une augmentation des listes d'attente dans certaines régions de la province. Or, des éducatrices en milieu familial disent pourtant éprouver des difficultés à attirer la clientèle francophone et plaident en faveur de la création d'un registre pour orienter les parents vers leurs centres.

Six mois après avoir publié une étude faisant le portrait de la petite enfance francophone, la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) s'affaire maintenant à mettre à jour ses données en utilisant le plus récent recensement de Statistique Canada qui a identifié 67 000 enfants admissibles à l'inscription en français dans la province.

Selon la directrice générale de la FPFA, cette mise à jour permettra de mettre encore mieux en évidence les disparités entre l'accès aux services de garde pour les francophones et les anglophones. «On a identifié qu'il manque encore 550 places pour qu'on arrive à la moyenne provinciale et qu'on atteigne une forme d'équivalence avec la majorité», explique Mireille Pélouquin.

En outre, les besoins continuent d'être criants à Edmonton et Calgary où seulement un enfant sur sept et un enfant sur cinq respectivement bénéficient de places en garderie francophone. «Et si on fait le calcul pour les services de



IJL -  
RÉSEAU.PRESSE  
- LE FRANCO



GABRIELLE AUDET-MICHAUD  
JOURNALISTE

garde pour les douze mois à trois ans, on voit encore plus le manque de places. À travers la province, on double le nombre de communautés qui sont en besoin de garderies», ajoute la directrice générale.

Sa collègue à la FPFA, Valérie Deschênes, qui est responsable du volet de la petite enfance, estime pour sa part que le manque de places en garderie francophone est si **prédominant** qu'il entraîne des listes d'attente dans certains centres, un peu partout à travers la province. «Dans nos centres à nous, il y a des parents qui sont en attente chaque année», analyse-t-elle. Notons que la FPFA chapeaute une vingtaine de garderies à travers l'Alberta.

La situation est particulièrement préoccupante du côté d'Edmonton, rappelle Valérie, où les listes d'attente s'allongent à un rythme plus rapide que dans d'autres régions. «Quand on regarde du côté du CEPP Gabrielle-Roy [Centre d'expérience préscolaire et parascolaire] d'Edmonton, il y a une liste beaucoup plus longue qu'ailleurs. On a des gens qui s'inscrivent et les places se libèrent seulement quand leur enfant est déjà dans un nouveau groupe d'âge», affirme la directrice adjointe.

### DES ÉDUCATRICES PERPLEXES

Malgré la demande manifeste pour des places en service de garde en français à Calgary, Marie-Laure Nanmeni, une éducatrice qui a ouvert sa garderie Les Petits Soleils en milieu familial en août 2023 sous l'égide de la FPFA, dit éprouver des difficultés à attirer des clients francophones. «Même avec toute la publicité que j'ai faite, je n'ai toujours pas trouvé de parents francophones. J'ai l'impression que l'information ne circule pas dans la communauté», affirme-t-elle.

Pour remédier à la situation, la diplômée en éducation à la petite enfance aimerait qu'un registre soit créé et distribué dans les écoles de Calgary afin d'accroître la visibilité des services de garde qui ne sont pas directement affiliés à un établissement scolaire. «Il faut trouver un meilleur canal que celui qu'on a

en ce moment pour se faire connaître. On sait qu'il manque de places, alors c'est étrange de ne pas avoir d'inscriptions. Si on distribue de l'information aux parents qui envoient déjà leurs enfants dans les écoles francophones, je pense que ça se fait mieux», dit-elle.

Pour Marie-Claude Lavoie, qui opère une garderie en milieu familial à Cochrane depuis 2013, la situation est étrangement similaire. Bien qu'elle priorise les familles francophones lorsqu'elle affiche des places vacantes année après année, elle trouve rarement preneur. «La plus grosse cohorte de familles francophones que j'ai eue, c'était l'année passée. Sinon, même si je fais de la publicité, je n'ai jamais eu de liste d'attente et pas tant de demandes que ça de ce côté», explique-t-elle.

La vaste majorité de sa clientèle est donc constituée de parents anglophones qui désirent que leurs enfants apprennent le français. «Trouver de nouveaux clients, ça fonctionne beaucoup par bouche-à-oreille. Je me dis qu'avec les familles francophones que j'ai en ce moment, mon nom va peut-être commencer à circuler ailleurs que dans les écoles d'immersion», nuance cependant l'entrepreneure.

Tout comme Marie-Laure, Marie-Claude est convaincue qu'un registre distribué dans les écoles francophones de chaque région simplifierait la tâche des familles pour trouver une garderie pour leurs plus jeunes enfants et donnerait plus de visibilité aux entreprises.

Quant à elle, la directrice générale de la FPFA encourage les garderies en milieu familial qui offrent des services en français à intégrer le permis détenu par son organisme plutôt que de s'affilier avec une autre agence. Ces garderies seraient ensuite répertoriées dans l'outil de recherche Horizon mis en place par la FPFA.

«On peut appuyer jusqu'à trente milieux familiaux. Pour l'instant, on appuie six garderies, mais n'importe quel francophone qui tient une garderie peut s'associer à nous. On croit que le meilleur moyen d'accroître le nombre de places pour les francophones, c'est de développer notre réseau de garderies familiales», affirme Mireille Pélouquin.

### ENCOURAGER LES FAMILLES À INSCRIRE LEURS ENFANTS EN FRANÇAIS

Un travail de sensibilisation auprès des parents francophones est également nécessaire pour les encourager à inscrire leurs enfants dans des garderies où leur langue maternelle est enseignée, fait valoir Mireille Pélouquin. Selon elle, plusieurs parents sont découragés par les obstacles d'accès et préfèrent envoyer leurs enfants dans le système anglophone pour s'éviter des maux de tête. «Il y en a qui sont aussi freinés par la distance qu'ils doivent parcourir pour envoyer leur enfant dans une garderie en français», note-t-elle.

Marie-Laure Nanmeni a récemment fait l'expérience de cette situation lorsqu'une famille de francophones qu'elle a rencontrée a préféré une garderie anglophone à la sienne. «Ils sont venus visiter ma garderie, mais ils trouvaient qu'elle était située trop loin de chez eux. Finalement, ils ont trouvé une place en anglais à proximité de leur maison», illustre-t-elle.

La FPFA a envoyé une demande au gouvernement provincial pour offrir une subvention supplémentaire aux parents francophones afin de les encourager à envoyer leurs enfants dans une garderie en français plutôt qu'en anglais.

Une deuxième demande a également été envoyée pour offrir une prime aux éducatrices dans les garderies dans le but «d'attirer et d'encourager la main-d'œuvre francophone à travailler dans notre communauté», ajoute Mireille Pélouquin. ▲



« MÊME AVEC TOUTE LA PUBLICITÉ QUE J'AI FAITE, JE N'AI TOUJOURS PAS TROUVÉ DE PARENTS FRANCOPHONES. »

Marie-Laure  
Nanmeni



« TROUVER DE NOUVEAUX CLIENTS, ÇA FONCTIONNE BEAUCOUP PAR BOUCHE-À-OREILLE. »

Marie-Claude  
Lavoie

### GLOSSAIRE

**PRÉDOMINANT**  
Qui l'emporte en importance



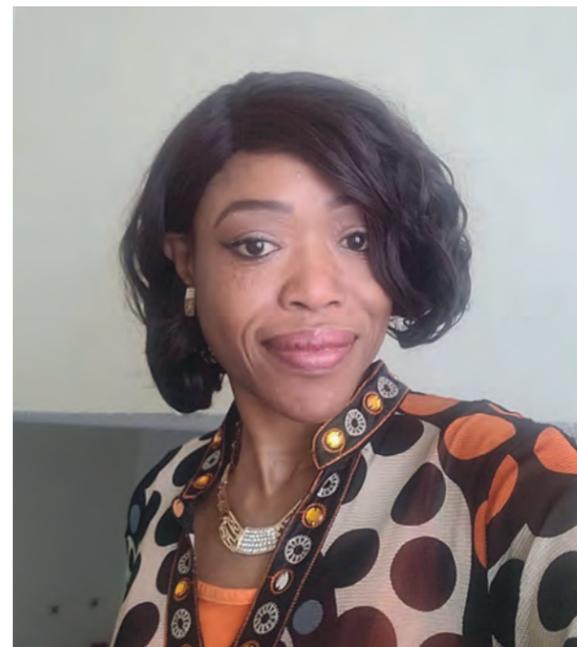
↑ Mireille Pélouquin occupe le poste de directrice générale de la FPFA. Photo : Courtoisie



↑ Sorel Mendou travaille comme tutrice dans les écoles de la région d'Edmonton. Photo : Courtoisie



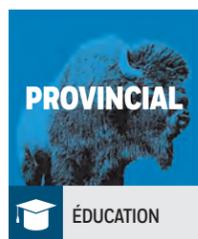
↑ Fatou Diouf coordonne le programme de travailleurs en établissement pour le PIA. Photo : Courtoisie



↑ Michèle Katuku est l'agente de développement des programmes pour le PIA. Photo : Courtoisie

## AVEC LA RENTRÉE, LES PROGRAMMES PARASCOLAIRES REPRENENT DU SERVICE

La rentrée scolaire marque le retour en force des programmes parascolaires pour les jeunes francophones de la province et cette année ne fait pas exception. Le Portail de l'Immigrant Association (PIA) et Francophonie Albertaine Plurielle (FRAP) seront aux rendez-vous avec leur gamme variée de services pour soutenir les élèves du primaire et du secondaire sur le plan scolaire.



IJL -  
RÉSEAU.PRESSE  
- LE FRANCO



NOUS AVONS  
DES FAMILLES  
QUI ARRIVENT  
DE CAMP DE  
RÉFUGIÉS.»

Ngena Ali-Ebenga



GABRIELLE AUDET-MICHAUD  
JOURNALISTE

D'un bout à l'autre de la province, les nouveaux arrivants et les élèves francophones qui éprouvent des difficultés en français ou dans d'autres matières peuvent bénéficier d'un service de tutorat. À Edmonton, ce programme est piloté par la FRAP. «Nous avons des familles qui arrivent de camp de réfugiés. Parfois, ils ont passé quelques années sans pratiquer leur français ou sans avoir fréquenté l'école. Alors, nous, à travers notre programme de tutorat, on appuie les élèves qui ont besoin de mise à niveau», explique Ngena Ali-Ebenga, la coordonnatrice des services d'établissement dans les écoles.

Les tuteurs de la FRAP fournissent leurs services tant dans les écoles secondaires que dans les écoles primaires de la capitale albertaine, que ce soit en ligne ou en présentiel. «Ce qu'on remarque, c'est que, dans les écoles élémentaires, c'est surtout la lecture et le français qui font défaut en première et deuxième année. À partir de la troisième année, on offre aussi de l'aide en anglais langue seconde», note Ngena. Les élèves du secondaire, eux, peuvent solliciter du soutien dans n'importe quelle matière de base. Tout dépend des besoins, assure le coordonnateur, que ce soit en sciences, en études sociales, en biologie, en chimie, voire en physique.

Le soutien offert aux élèves allège beaucoup le travail des enseignants, précise de son côté Sorel Mendou, une tutrice de la FRAP qui s'occupe, à Edmonton, de plusieurs jeunes immigrants à l'école primaire. «C'est un travail de collaboration. Lorsque j'arrive dans une salle de classe, l'enseignant va me dire que tel ou tel élève a un retard en lecture ou pour parler», mentionne-t-elle.

La jeune femme prend ensuite la charge de ces élèves afin de les aider à combler leurs lacunes. Son but, les préparer à réintégrer la salle de classe avec les compétences nécessaires. Pendant ce temps, l'enseignant peut poursuivre l'avancement de la matière avec les autres élèves tout en évitant de s'interrompre régulièrement pour vérifier que tout le monde suit le fil de la discussion. «Ça fournit une grande aide aux enseignants. À chaque fois, ils me disent à quel point notre rôle de tuteur est capital», analyse Sorel.

Les élèves, eux, adoptent souvent une attitude de méfiance lorsqu'ils amorcent le processus de tutorat. Mais en faisant preuve de patience, Sorel arrive habituellement à établir assez rapidement un lien de confiance avec les jeunes. «Quand je suis retournée dans les écoles à la rentrée, les enfants m'interpelaient par mon nom. C'est encourageant de voir à quel point ils sont habitués à ma présence maintenant», s'enthousiasme-t-elle.

### ACCOMPAGNEMENT SIMILAIRE DANS LE SUD

Du côté de Calgary, le PIA offre un service de tutorat similaire à celui de la FRAP, à l'exception du fait qu'il se

pilote entièrement en ligne. «C'est offert à tous les jours et à tous les élèves qui en ont besoin. En gros, on offre un soutien spécialisé dans des matières que l'on définit selon les besoins des élèves pour les aider à développer leurs compétences et leurs résultats», explique Fatou Diouf, qui coordonne le programme de travailleurs en établissement.

Mais en plus du tutorat personnalisé, le PIA propose également un service d'aide aux devoirs pour les élèves d'âge primaire du Conseil scolaire FrancoSud. Cet accompagnement vise à augmenter la persévérance et la réussite scolaire en offrant aux jeunes du soutien dans la réalisation de leurs devoirs et de leurs leçons. Cette année, les élèves du secondaire de l'École de la Rose sauvage pourront exceptionnellement bénéficier de ce service, ajoute l'agente de développement des programmes du PIA, Michèle Katuku. «J'ai été approchée pour qu'on aide les élèves du secondaire à la fin de l'année scolaire dernière, alors cela fera partie de la gamme de nos services cette année», dit-elle.

Un programme de mentorat pour et par les jeunes, baptisé «Les alliés du succès», fera, quant à lui, son entrée dans les écoles calgariennes à partir d'octobre prochain, signale Fatou. Cette initiative permettra aux élèves déjà établis dans les écoles de devenir des mentors pour les nouveaux arrivants. «On pense que ça va favoriser les échanges et le partage d'expérience, mais aussi l'intégration scolaire. Les plus vieux, ils sont déjà là, ils sont déjà intégrés et ils peuvent s'identifier au fait d'être nouveau», mentionne-t-elle. ▲



C'EST OFFERT À  
TOUS LES JOURS  
ET À TOUS LES  
ÉLÈVES QUI EN  
ONT BESOIN.»

Fatou Diouf



ON PENSE QUE  
ÇA VA FAVORISER  
LES ÉCHANGES  
ET LE PARTAGE  
D'EXPÉRIENCE,  
MAIS AUSSI  
L'INTÉGRATION  
SCOLAIRE. LES  
PLUS VIEUX, ILS  
SONT DÉJÀ LÀ,  
ILS SONT DÉJÀ  
INTÉGRÉS ET  
ILS PEUVENT  
S'IDENTIFIER  
AU FAIT D'ÊTRE  
NOUVEAU.»

Michèle Katuku



GLOSSAIRE

SOLLICITER  
Demander  
quelque chose

## Inscriptions de la Zone Franco en cours !

Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter d'un rabais exclusif.

---

**La Zone Franco sera présente aux congrès suivants :**

- North Central Teachers' Convention: 8 et 9 février 2024
- Calgary City Teachers' Convention: 15 et 16 février 2024
- Palliser District Teachers' Convention: 22 et 23 février 2024
- Greater Edmonton Teachers' Convention: 29 février et 1 mars 2024

www.accentalberta.ca

📍 accentalberta
📱 accentalberta
📺 accentalberta



↑ Le gouvernement de la Saskatchewan a récemment adopté une directive qui exige que les parents consentent à ce que leurs enfants changent leur nom ou leur genre dans leurs interactions avec l'école. Photo : RDNE Stock project – Pexels

## LES ENFANTS TRANS ET NON-BINAIRES ONT BESOIN DE SOUTIEN ET NON DE CONSENTEMENT

Les enfants ont autant besoin de sécurité et d'épanouissement personnel que les adultes, autant besoin que l'on respecte leur dignité et leurs chances de bonheur. Là où les adultes empêchent la réalisation de ces besoins, les enfants devraient avoir d'autres recours. L'école peut justement être un lieu où iels peuvent trouver des appuis qu'ils n'ont pas toujours à la maison – surtout pour les enfants trans et non-binaires.

FRANCOPRESSE

Récemment, le gouvernement de la Saskatchewan a adopté une directive qui exige que les parents consentent à ce que leurs enfants changent leur nom ou leur genre dans leurs interactions avec l'école. Les parents peuvent également ne pas consentir à ce que leur enfant reçoive les cours d'éducation à la sexualité. Une politique semblable a aussi été adoptée au Nouveau-Brunswick et discutée en Ontario.

JÉRÔME MELANÇON  
CHRONIQUEUR

### DES CONSÉQUENCES IMMÉDIATES

Les jeunes qui ne sont pas certain-es de la manière dont leur famille réagirait à leur *coming out* ne peuvent donc pas chercher un premier contact avec une personne adulte à l'école à qui iels feraient confiance. À plus forte raison, les élèves qui craindraient les conséquences de ce *coming out* pour leur sécurité pourraient être dissuadés de s'afficher et de rechercher ce qui les rendra heureux-ses.

Des études montrent que beaucoup d'adultes hésitent à partager leur identité sexuelle ou de genre, ou refusent carrément de le faire, et il demeure souvent difficile pour les jeunes de faire leur *coming out*. Plusieurs sont confrontés à l'incertitude d'être acceptés et à la réalité de la discrimination. Certains comportements et institutions cherchent à limiter leur capacité à être elleux-mêmes, voire à les «convertir» à une vie hétéronormatisée. Même avec le soutien de leur famille, plusieurs se cherchent une famille choisie.

On sait enfin que la santé et la sécurité des jeunes personnes à la sexualité et au genre divers sont déjà en question : iels sont davantage victimes d'intimidation, de harcèlement et de violence et de ce fait, ont davantage de pensées suicidaires et de troubles de santé mentale.

Il n'est pas rare que de tels comportements existent également à la maison et que ces jeunes soient mis à la porte ou ne voient d'autre choix que de quitter le foyer familial, sans nécessairement avoir d'endroit où aller. Il est donc essentiel pour les jeunes dans de telles situations de pouvoir être elleux-mêmes au moins dans certaines situations, dont à l'école, en attendant de pouvoir trouver davantage d'indépendance.

### CRITIQUES ET RIPOSTES

Ces attaques contre l'éducation à la sexualité ne sont pas nouvelles. En 2019, on déplorait déjà l'insuffisance de l'éducation sexuelle partout au pays, et notamment en Saskatchewan. Une bonne éducation, écrivait-on, «contribue au progrès vers l'égalité des genres, à de

saines relations, à l'adoption de pratiques sexuelles plus sécuritaires ainsi qu'à la littératie médiatique». Elle contribue également à la santé et à une vie plus saine. Elle sauve des vies, et notamment pour les jeunes de la diversité de genre et sexuelle.

Ainsi, des critiques des nouvelles directives n'ont pas tardé à se faire entendre, de l'Association canadienne des libertés civiles (ACLIC) à l'Association des conseils d'établissement de la Saskatchewan, y compris par un groupe de parents. Ces critiques visent notamment la violation des droits et de la vie privée, ainsi que la mise en danger des enfants trans et non binaires. L'organisme saskatchewanais UR Pride et l'organisme pancanadien Égale ont rapidement riposté en amenant la question devant les tribunaux.

### QUELLES RELATIONS CES DIRECTIVES ENCOURAGENT-ELLES?

Au-delà de l'insécurité que créent immédiatement ces directives, notons un premier problème dans le genre de relations familiales et scolaires qu'elles encouragent. L'idée que les parents auraient des droits sur leurs enfants renvoie à une logique de contrôle. Les parents peuvent certes prendre des décisions là où d'autres adultes ne peuvent le faire. Mais cette capacité a ses limites. Et surtout, elle ne peut s'exercer contre l'enfant.

L'autonomie des enfants doit ici être respectée. L'identité et la modalité de genre (le fait d'être cisgenre, transgenre et/ou non binaire), tout comme la sexualité, ne peuvent pas être comprises entièrement en termes de choix. Le consentement n'est donc pas la bonne approche.

Un second problème relationnel tient à ce que la très grande majorité des parents n'ont pas de formation pour l'éducation à la sexualité – et que souvent, les enseignant-es en ont très peu. De là l'importance de la présence d'expert-es dans l'éducation des enfants, ce qu'interdit largement la directive saskatchewanaise.

### LE SOUTIEN AVANT TOUT

La participation des parents à l'éducation de leurs enfants est certes essentielle au succès et au bien-être des enfants. Mais à vouloir contrôler et prendre des décisions dans des domaines qui ne relèvent pas à strictement parler du choix des enfants, l'on risque de nuire au bien-être, à la santé mentale et physique des jeunes, ainsi qu'à nos relations avec eux.

Comme me le disait mon ami-e S.Y. Page, qui défend les droits de jeunes personnes trans et non-binaires depuis plusieurs années : si les parents veulent connaître le nom, les pronoms et l'identité de genre de leurs enfants, ils devraient sans doute commencer par leur parler. Et, ajouterais-je, créer un environnement où de telles conversations peuvent avoir lieu.

Une étude dont les résultats ont été publiés en 2020 démontrait qu'«un soutien fort qui encourage l'expression de genre favorise le bien-être des jeunes et fortifie la relation avec leurs parents». Le soutien est donc au centre d'une relation saine qui permettra de participer à la présence au monde et aux autres des jeunes. Il se mesure en partie par la capacité des parents et des autres adultes dans la vie des jeunes (et notamment des écoles) de répondre aux espoirs des enfants plutôt que de les pousser vers leurs propres attentes.

Même les parents les plus **attentionnés** ne peuvent répondre à tous les besoins de leurs enfants. En tant que parent, cette vérité me déchire. Mais si nous ne laissons pas nos enfants explorer elleux-mêmes le rapport au monde et aux autres, quelque chose leur manquera : la capacité de s'orienter, la confiance en soi, et avant tout l'amour de soi. ▲

### GLOSSAIRE

#### ATTENTIONNÉ

Qui concentre, qui fixe son attention

accès emploi

**SERVICES D'EMPLOI GRATUITS EN FRANÇAIS**

202-8627 rue Marie-Anne-Gaboury (91 ST)  
Edmonton AB T6C 3N1  
780-490-6975  
Sans frais : 1-866-490-6999  
info@accesemploi.net  
accesemploi.net

f

**PLACEMENT EN EMPLOI**

- Connexions avec les employeurs
- Cours d'appoint payés
- Ateliers d'anglais gratuits

**PLACEMENT EN EMPLOI POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 15 À 30 ANS**

- Support financier durant la recherche d'emploi
- Financement pour les formations accréditées
- Subventions salariales offertes aux employeurs

**PRÉPARATION À L'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

- Rédaction/révision de CV
- Mentorat
- Stage d'observation en milieu de travail

Jérôme Melançon est professeur agrégé en études francophones et interculturelles ainsi qu'en philosophie à l'Université de Regina. Ses recherches portent notamment sur la réconciliation, l'autochtonisation des universités et les relations entre peuples autochtones et non autochtones, sur les communautés francophones en situation minoritaire et plus largement sur les problèmes liés à la coexistence. Il est l'auteur et le directeur de nombreux travaux sur le philosophe Maurice Merleau-Ponty, dont «La politique dans l'adversité. Merleau-Ponty aux marges de la philosophie» (Metispresses, 2018).

# LA MESURE, UN ART DIFFICILE



↑ Photos : Wikimedia Commons, Freepik. Photomontage par Andoni Aldasoro

Étienne Haché est philosophe et professeur de Lettres / Philosophie.

Dans «La nuit est tombée depuis longtemps sur l'Occident» (*Le Franco*, octobre 2021), je soulignais qu'une bonne partie des maux de notre temps trouve leur origine dans le 18<sup>e</sup> siècle, époque où l'humanisme dévia de sa trajectoire en faveur de l'individualisme et où la science se matérialisa dans la technique.

À cette même époque, aux Lumières, dans un poème de jeunesse composé entre 1772 et 1774, ainsi que dans une pièce de 1789, *Pandora*, une grande figure de la littérature allemande, Johann W. von Goethe, n'hésite pas à affirmer que rien n'est possible sans *hubris*. Le poète écrivain s'inspirait alors de Prométhée, cette figure de la mythologie grecque qui osa voler le feu (la technique) aux dieux afin de l'offrir aux hommes pour soulager leur peine. Un demi-siècle plus tard, en 1832, dans *Faust II* publié à titre posthume, Goethe n'érige plus Prométhée en héros mythique, mais en mégalomane humain intériorisé (personnifié dans l'homme européen) glissant doucement de la *libido sciendi* (savoir) à la *libido dominandi* (domination). Ainsi en est-il pour lui de notre liberté et du progrès en général, perçus comme des fardeaux et dégénérent très vite en excès.

Bien avant que Goethe ne montre à l'Europe que le Dieu de la technique n'a plus rien de la chaleur idéaliste du Titan, les Grecs anciens eux-mêmes voyaient dans la démesure le signe d'un malheur à venir. Leur conception du progrès fondée sur l'éternel retour cyclique du même était nettement différente de la nôtre qui, depuis la découverte de l'héliocentrisme tout au moins, vers les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, est comprise comme linéaire, axée sur le pouvoir d'inventivité et tournée essentiellement vers l'avenir. Ainsi, dans certains *Fragments* qui nous sont parvenus (F-43), un présocratique comme Héraclite, maître à penser de Platon, conseillait d'éteindre la cause (la démesure) davantage que l'effet (l'incendie) : le progrès n'étant pas moins possible à travers une métamorphose du retour éternel de l'Être, depuis son point d'origine à un autre.

## LA TRANSGRESSION

Notre époque ne manque pas d'exemples de démesure : nationalismes autoritaires, menaces nucléaires, destruction de la nature, surveillance numérique — dignes d'un Prométhée subversif—, mégalomanie et envie irrépressible de passer à l'histoire — qui rappellent la légende d'Icare se prenant pour un oiseau ou encore la tour de Babel —, ivresse et égoïsme des élites politiques — qui devraient garder à l'esprit le sort réservé à Adam pour abus de confiance —, ambitions financières démesurées, vies luxueuses d'oligarques et de riches ignorants qu'une partie de l'humanité peine à se nourrir — les Danaïdes ou les tonneaux percés dans le Gorgias de Platon traduisent bien ces esprits intempérants dont les désirs ne sont jamais assouvis —, tout concourt à penser que nos démocraties ne sont pas au bout de leur peine.

Ce que tous ces exemples ont en commun, c'est une forme de *transgression*, c'est-à-dire une tendance à étendre son pouvoir au-delà de ce qui revient à accomplir. Nous avons perdu le sens de la *mesure*. La transgression constitue bel et bien une menace contre l'ordre qui régit le monde; d'autant plus sérieuse qu'elle dispose de la *tekhne* dans une lutte sans merci contre l'ordonnance du bien. Dans tous ces cas de figure, en effet, la transgression, fruit de la démesure, n'est possible que parce qu'il y a la liberté de penser et d'agir (cf. Thomas Assheuer, *Courrier international*, n° 1651, juin 2022). Curieux paradoxe, n'est-ce pas?

Pas étonnant qu'un sulfureux financier et principal soutien de Donald Trump aux prochaines présidentielles américaines de 2024, Peter Thiel, résolument libertarien, acquis à la théorie du bouc émissaire de René Girard et lecteur (approximatif) de *La République* autoritaire de Platon, affirme ne plus croire que liberté et démocratie sont compatibles («The Education of a Libertarian», 13 avril 2009). Thiel est-il le signe d'une grande bifurcation qui sonnerait le glas de nos idéaux démocratiques? Karl Marx aimait dire que dans le calendrier des

saints et des martyrs, c'est Prométhée qui occupe le premier rang. L'usage excessif de notre liberté semble plutôt conduire à la servitude.

## LA FIN DE L'HISTOIRE?

Nous en sommes réduits à éviter la catastrophe par tous les moyens (Thomas Assheuer, *op.cit.*, 2022). Si nous ne savons pas toujours comment faire ni quelle est la bonne solution, d'autres égos surdimensionnés comme Larry Page, Elon Musk et Jeff Bezos, qui jouissent de la complicité tacite de certains politiques, ont tout prévu à notre place. Sans entrer dans le détail, on peut dire que leur vision du monde et de la planète est assez terrifiante. Elle n'est pas trop loin de la tyrannie et de la dictature. Mais elle n'est pas nouvelle. D'autres penseurs nous ont bien fait comprendre que les fantasmes ne sont jamais loin de la réalité et qu'ils peuvent même tourner au tragique.

À l'été 1989, juste avant la chute du mur de Berlin, Francis Fukuyama publiait un article sur «La fin de l'histoire» (*National Interest*) dans lequel il dit que la démocratie est devenue un système soluble dans l'âme humaine. Face aux critiques et aux réactions que suscita son texte, il décida alors d'écrire un ouvrage entier sur la question : *La fin de l'histoire et le dernier homme* (1992). Dans ce volumineux ouvrage, l'auteur soutient la thèse qu'il n'existe plus d'alternative idéologique valable et crédible à la démocratie libérale. Mais cette victoire n'est pas exempte de problèmes et d'inquiétudes.

La vraie question est de savoir si les sociétés libérales et post-historiques sauront résister aux dangers de déséquilibre interne résultant du «désir de reconnaissance» (*thymos*). S'inspirant d'Alexandre Kojève, grand interprète de Hegel, Fukuyama montre que ce désir prend deux formes : le désir d'être égal à autrui (*isothymia*) et le désir d'être supérieur à autrui (*mégalthymia*). Ce sont les deux faces d'un même problème que les sociétés démocratiques ne sont pas encore parvenues à résoudre. Si les besoins et les désirs matériels sont partiellement comblés, le désir de suprématie, lui, ne peut pratiquement jamais l'être puisqu'il pousse l'homme au-delà de ses limites et contribue puissamment aussi bien au progrès qu'à la guerre et à la tyrannie.

## L'HOMME PROVIDENTIEL

Dans ses manifestations extrêmes, le sentiment d'égalité contribuerait donc à l'affaiblissement moral de la société. Ce nivellement en vient même à nier les inégalités naturelles propres à la condition humaine. Des valeurs comme l'éthique du travail, l'effort et même la science qui est le vecteur historique de la soif de reconnaissance ayant conduit à la prospérité sont ainsi mises en question. À ce stade, l'homme est plongé dans l'ennui, il végète, ne se soucie plus de sa condition. C'est ainsi qu'un «pouvoir immense et tutélaire» imaginé par Alexis de Tocqueville dans sa *Démocratie en Amérique* (1840, tome 2, chapitre 6) devient possible.

L'homme post-historique et *isothymique*, paresseux, «sans courage», «blasé», amoral, dépourvu d'honneur et nihiliste — ce «dernier homme» de la populace que décrit Nietzsche dans *Ainsi parlait Zarathoustra* et à qui Fukuyama se réfère — pourrait très bien revenir à l'état des «premiers hommes» et ainsi être une proie facile pour un menteur *mégalthymique* et bien déterminé. Non pas un «surhomme» ou un «surhumain» comme celui dont Nietzsche fait l'apologie, qui est au-dessus de la populace et de l'humanité par une volonté de puissance et une vie accomplie, mais un idéologue de la pire espèce, à savoir un dictateur prêt «à ramener le monde dans l'histoire avec toutes ses guerres, ses injustices et ses révolutions».

Selon Fukuyama, c'est non seulement la mondialisation qui se trouve menacée, mais l'État de droit. Avons-nous depuis retenu son enseignement? Sommes-nous prêts à relever le défi de défendre la liberté et ainsi préserver la démocratie? Comme Hans Jonas (*Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, 1979), je parie que cette question est la plus difficile de notre époque parce que nous avons peut-être oublié en chemin ce qu'est vraiment la liberté. Si la liberté nous permet de tout détruire, il nous faut maintenant reconstruire. Mais le temps presse et notre marge de manœuvre s'amenuise. ▲

«L'USAGE EXCESSIF DE NOTRE LIBERTÉ SEMBLE PLUTÔT CONDUIRE À LA SERVITUDE.»

«SELON FUKUYAMA, C'EST NON SEULEMENT LA MONDIALISATION QUI SE TROUVE MENACÉE, MAIS L'ÉTAT DE DROIT.»

## GLOSSAIRE

**MÉGALTHYMIQUE**  
Qui se croit supérieur à autrui

ÉTIENNE HACHÉ  
CHRONIQUEUR



↑ La femme de Pierre Poilievre, Anaida Poilievre, a prononcé un discours en français, en anglais et en espagnol pour présenter son mari. Photo : Twitter Pierre Poilievre.

## LES ENJEUX FRANCOPHONES ABSENTS DU CONGRÈS CONSERVATEUR

Le congrès du Parti conservateurs, qui s'est tenu à Québec, a pris fin samedi 9 septembre 2023. Lors de son discours devant les partisans vendredi, Pierre Poilievre a mis de l'avant son attachement pour la francophonie canadienne, les Acadiens et le Québec. Toutefois, à aucun moment du discours, il n'a parlé des enjeux francophones.

**P**endant plus d'une heure, debout devant plus de 2000 membres du Parti conservateurs, des médias et des observateurs, Pierre Poilievre a prononcé son discours en anglais et en français. Son épouse, qui a pris la parole juste avant lui, s'est exprimée en français, en anglais et en espagnol, sa langue maternelle.

Le chef du Parti conservateur a pris soin de rappeler ses origines franco-albertaines du côté de son père et le fait qu'il avait perdu son français à l'adolescence alors qu'il vivait à Calgary, en Alberta.

«C'est pour ça que je serai toujours un allié du Québec, du peuple acadien et de tous les francophones à travers le pays», a-t-il lancé.

Il notamment a réitéré que ses enfants fréquentent les garderies francophones et fréquenteront plus tard des écoles de langue française. Pierre Poilievre n'a pas fait référence aux enjeux de la francophonie canadienne de tout le reste de son discours, se concentrant seulement sur le Québec.

### OBJECTIF : SE FAIRE CONNAÎTRE DES QUÉBÉCOIS

Pour le professeur au Département de sciences politiques à l'Université Laval et membre du Parti, Éric Montigny, le choix de tenir le congrès dans la ville de Québec était stratégique.

«C'est le seul endroit au Canada actuellement où les conservateurs n'ont pas pris d'avance sur les libéraux», explique-t-il, en faisant référence aux résultats des plus récents sondages sur les intentions de vote au pays, qui classent les conservateurs en avance sur le Parti libéral.

Pour Pierre Poilievre, c'était surtout une première façon de se présenter à l'électorat, ajoute le politologue.

«C'est son premier congrès [...] c'est aussi une façon de présenter sa vision [et] sa capacité, aussi, d'être une solution de rechange aux libéraux», indique-t-il.

### UN DISCOURS AXÉ SUR L'ÉCONOMIE

Le discours de Pierre Poilievre de vendredi soir était axé sur les enjeux économiques auxquels font face les Canadiens. Pour l'ancien chef de cabinet d'Andrew Scheer, Marc-André Leclerc, il s'agit de la stratégie à avoir.

«Il y a une opportunité pour lui de marquer des points en restant extrêmement discipliné et en évitant, bien sûr, de se laisser distraire par d'autres enjeux.»

Pierre Poilievre n'a pas hésité à blâmer non seulement le premier ministre canadien, Justin Trudeau, mais aussi le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet.

«Justin Trudeau et le Bloc, ils punissent votre travail, prennent votre argent, taxent votre nourriture et double le prix de votre logement, et soyons clair, beaucoup de ces politiques sont rendues possibles grâce à l'appui du Bloc», a affirmé le chef conservateur devant ses partisans.

Il a réitéré que la taxe sur le carbone, qu'il surnomme la taxe Blanchet-Trudeau, est l'une des causes de la hausse du coût de la vie.

«Les aînés vont devoir couper dans leur repas pour payer la taxe Blanchet-Trudeau. Une nouvelle taxe de Trudeau sur l'énergie que le Bloc veut radicalement augmenter... ça coûte cher voter Bloc, oui ça coûte très cher voter Bloc.»

Lorsqu'il est question de changements climatique, Pierre Poilievre soutient qu'il se tournerait plutôt vers des développements technologiques. Il a d'ailleurs ajouté qu'il souhaite abroger le projet de loi C-69 et «le remplacer avec une loi qui permettra de protéger nos environnement et [on] va consulter les Premières Nations et [on] va faire approuver les projets en 12 mois et pas 12 ans».

### DÉBATS SUR LES POLITIQUES SOCIALES

Les membres du parti conservateur ont débattu pendant deux jours d'une trentaine de politiques, votant entre autres sur plusieurs résolutions entourant l'identité de genre.

Samedi, 69,2 % des délégués ont voté en faveur d'une résolution interdisant les transitions de genre pour les mineurs sans l'autorisation des parents.

Celle qui vise à garder les installations telles que les toilettes, les vestiaires, les refuges et les prisons **ségréguées** selon le sexe a été appuyée par 86,6 % des membres du parti.

D'autres propositions concernant notamment le droit de refuser les vaccins, ou encore l'utilisation en continu du pétrole ont aussi reçu des votes favorables chez les conservateurs.

Bien que les membres du Parti aient voté sur un total de trente politiques pendant le congrès, le programme électoral de Pierre Poilievre reste à confirmer.

Selon des informations obtenus par la Presse canadienne, le chef Pierre Poilievre s'est opposé à la résolution d'imposer des coupures de financement public à Radio-Canada en plus de la CBC.

Alors que les conservateurs se montrent confiant avec des sondages en leur faveur, Éric Montigny rappelle tout de même que les élections sont encore loin d'être déclenchées. «Le plus gros défi des conservateurs c'est de s'arrêter de durer, lorsqu'on prend la tête dans les sondages, loin d'une excellence, on devient une cible plus grande[...]. [Pierre Poilievre] devra conserver le débat sur les enjeux économiques.» ▲



C'EST LE SEUL ENDROIT [LE QUÉBEC] AU CANADA ACTUELLEMENT OÙ LES CONSERVATEURS N'ONT PAS PRIS D'AVANCE SUR LES LIBÉRAUX.»

Éric Montigny



IL Y A UNE OPPORTUNITÉ POUR LUI DE MARQUER DES POINTS EN RESTANT EXTRÊMEMENT DISCIPLINÉ ET EN ÉVITANT, BIEN SÛR, DE SE LAISSER DISTRAIRE PAR D'AUTRES ENJEUX.»

Marc-André Leclerc



CHANTALLYA LOUIS  
JOURNALISTE

## LE FRANCO

### L'ÉQUIPE

• **POUR CONTACTER LE JOURNAL :**  
RECEPTION@LEFRANCO.AB.CA

• **ARNAUD BARBET**  
RÉDACTEUR EN CHEF  
PUPITRE@LEFRANCO.AB.CA

• **ISABELLE DÉCHÈNE GUAY**  
RÉVISEURE

• **GABRIELLE AUDET-MICHAUD**  
JOURNALISTE  
JOURNALISTECALGARY@LEFRANCO.AB.CA

• **CORRESPONDANTS ET CHRONIQUEURS**  
ÉTIENNE HACHÉ, AIDAN MACPHERSON,  
LOUIS CHANTALLYA, MARC POIRIER,  
JÉRÔME MELANÇON, JULIEN CAYOUILLE

• La maquette et le graphisme  
**ANDONI ALDASORO ROJAS**

**LE FRANCO** est la propriété de l'ACFA. Au niveau national, il est représenté par Lignes Agates Marketing (anne@lignesagates.com | 905 599-2561). Le Franco est imprimé par Central Web, à Edmonton. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal.

**Lettres ouvertes:** Le Franco est ouvert à la publication de lettres ouvertes. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur du texte ou de ne pas publier la lettre si le contenu est jugé diffamatoire, injurieux ou discriminatoire.  
**Annances:** Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.

**Avis lecteurs:** N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires en écrivant à l'adresse reception@lefranco.ab.ca

L'équipe du Franco reconnaît qu'elle exerce ses activités sur les territoires visés par les traités no 4, 6, 7, 8 et 10, des lieux de rencontre traditionnels et la patrie de nombreux peuples autochtones dont les Cris, les Dénés, les Sioux Nakota, les Saulteaux, les Ojibwés, les Niitsitapi (Pieds-Noirs) et les Métis. Nous prenons acte de leur empreinte sur ce territoire au fil des siècles et de leur rapport spirituel et concret à la terre, source d'un riche patrimoine pour notre vie communautaire.



Lignes Agates Marketing



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada



# QUAND L'ALBERTA ET LA SASKATCHEWAN ÉTAIENT BILINGUES...

L'ironie des choses parfois... Ironie comme dans le fait que la seule loi bilingue jamais adoptée en Alberta est celle qui, en 1988, a légalisé toutes les lois promulguées seulement en anglais lors des 83 années précédentes. Ô ironie!

**C'**est un beau roman, c'est une belle histoire. Pardon, encore de l'ironie. En fait, les prémices de cette saga ne se déroulent pas en Alberta, mais en Saskatchewan. Le «coupable»?

André Mercure. Oui, coupable d'excès de vitesse.

Dans les années 1980, ce prêtre, reconnu pour son engagement envers la jeunesse fransaskoise, conteste sa contravention et exige un procès en français.

Pour comprendre son argumentation juridique, il faut savoir qu'avant leur création comme province et leur adhésion au Canada, en 1905, la Saskatchewan et l'Alberta faisaient partie des Territoires du Nord-Ouest et de la Terre de Rupert.

Administrée par la Compagnie de la Baie d'Hudson, cette vaste région comprenait à l'époque les trois territoires actuels, la région des Prairies, ainsi que les parties nord du Québec et de l'Ontario.

## DES DROITS LINGUISTIQUES ACQUIS?

André Mercure invoque devant le tribunal que la Saskatchewan – et par extension, l'Alberta – avait hérité de certains droits linguistiques garantis à l'époque aux francophones habitant le territoire administré par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ces droits, inscrits dans l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, prévoient que :

«Toute personne pourra faire usage soit de la langue anglaise, soit de la langue française, dans les débats de l'Assemblée législative des territoires, ainsi que dans les procédures devant les cours de justice; [...] et toutes les ordonnances rendues sous l'empire du présent acte seront imprimées dans ces deux langues.»

Bref, un certain niveau de bilinguisme législatif et judiciaire.

Mais ces droits ont-ils été maintenus lors de la création de l'Alberta et de la Saskatchewan? Telle est la question, comme dirait Hamlet.

Après une demi-victoire, l'affaire se rend en Cour suprême du Canada. Entretemps,



↑ L'affaire du père André Mercure a amené la Cour suprême du Canada à invalider toutes les lois existantes de la Saskatchewan et de l'Alberta parce qu'elles n'avaient pas été rédigées et publiées en français. Photo : Société historique de la Saskatchewan

André Mercure meurt, mais des associations continuent son combat devant le tribunal.

Le 25 février 1988, la Cour suprême statue que l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest a bel et bien continué d'être en vigueur en Saskatchewan ainsi qu'en Alberta : les lois «doivent être adoptées, imprimées et publiées en français et en anglais», peut-on lire, et «ces deux langues peuvent être utilisées devant les tribunaux».

Cette décision signifiait qu'André Mercure avait le droit de faire usage du français lors des procédures judiciaires. Ce droit lui a été refusé. La Cour a donc annulé sa déclaration

## FRANCOPRESSE

«TOUTE PERSONNE POURRA FAIRE USAGE SOIT DE LA LANGUE ANGLAISE, SOIT DE LA LANGUE FRANÇAISE, DANS LES DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DES TERRITOIRES, AINSI QUE DANS LES PROCÉDURES DEVANT LES COURS DE JUSTICE.»

Article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest

Ce texte écrit par Marc Poirier fait partie de la série *Dans le rétroviseur* de Francopresse.

de culpabilité. Une victoire malheureusement **posthume** pour le curé militant.

Donc... l'Alberta et la Saskatchewan sont bilingues! Yes, oui, bonjour, hello.

## BILINGUES, OUI MAIS...

Mais, mais oui, que voulez-vous, ce nouveau statut bilingue reconnu a été très éphémère.

En fait, la Cour suprême a expliqué que ce même article 110 donnait à l'époque aux anciens Territoires du Nord-Ouest, d'où ont été constituées l'Alberta et la Saskatchewan, l'autorité de modifier leurs règlements, dont ceux de nature linguistique.

Ce pouvoir de changer les règles du jeu valait donc également pour les deux nouvelles provinces. Or, elles ne l'ont jamais fait.

Résultat : toutes les lois adoptées par les deux provinces, depuis leur création en 1905, étaient invalides. Petit problème...

Comme la justice a horreur du chaos, la Cour suprême a donné aux assemblées législatives deux options pour régler l'affaire : traduire toutes ses lois, les adopter de nouveau et les publier en français – c'est-à-dire maintenir un certain bilinguisme – ou... adopter une loi validant toutes les anciennes lois.

Mais comme cette loi «réparatrice» devait être conforme aux statuts hérités de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, elle devait être bilingue.

La Cour suprême a elle-même souligné la particularité de cette situation : «[...] l'Assemblée législative peut avoir recours à l'expédient manifeste, voire même ironique, de l'adoption d'une loi bilingue abrogeant les restrictions que lui impose l'article 110, puis déclarant valides toutes les lois provinciales nonobstant le fait qu'elles aient été adoptées, imprimées et publiées en anglais uniquement.»

## ÊTRE OU NE PAS ÊTRE BILINGUE

Un choix difficile... mais pas vraiment.

À peine un mois après l'arrêt Mercure, la Saskatchewan adopte *The Language Act/Loi linguistique* afin de valider les anciennes lois unilingues anglaises.

L'Alberta fera de même en juillet 1988 avec une loi similaire et un titre presque identique : *Languages Act/Loi linguistique*.

Dans les deux cas, ces lois concèdent tout de même certains droits aux francophones pour ce qui est de l'usage du français dans les tribunaux.

Ce prix de consolation ne plait pas à tous. En Alberta, certains vont contester la loi «bilingue» de 1988.

L'exemple le plus connu est celui de Gilles Caron et de Pierre Boutet. Comme pour André Mercure, l'affaire Caron, qui inclut l'affaire Boutet, débute par des infractions routières rédigées en anglais.

Les deux hommes soutiennent que la *Loi linguistique de 1988* permettant l'usage de contraventions unilingues anglaises est invalide, car les garanties linguistiques acquises avant la création de la province étaient, selon eux, de nature constitutionnelle.

La Cour provinciale leur donne raison. Évidemment, la décision sera portée devant la Cour suprême. En fin de compte, cet appel demande au plus haut tribunal du pays – avec quelques arguments différents – de modifier sa décision de 1988 dans l'arrêt Mercure.

Eh non.

La Cour suprême rejette l'affaire.

Cependant, trois juges, dont le juge en chef actuel de la Cour suprême, Richard Wagner, expriment leur dissidence et concluent que l'Alberta a l'obligation constitutionnelle d'adopter et de publier ses lois dans les deux langues officielles du pays.

L'opinion des trois juges est ferme : «Le dossier historique démontre de manière convaincante que les représentants de la population des territoires ont fait du bilinguisme législatif une condition d'annexion et que non seulement leurs homologues canadiens ne s'y sont pas objectés, mais ils ont même donné l'assurance que cette condition serait respectée.»

Deux autres juges de plus et c'était dans la poche! Mais bon, c'est plus compliqué que ça. ▲



Lieu historique national du Ranch-Bar U

Saisissez l'histoire par les cornes!

Consultez [parcs.canada.ca/BarU](https://parcs.canada.ca/BarU) pour planifier votre aventure.



LHNRanchBarU



@LHNRanchBarU



Parcs Canada Parks Canada

Canada

## GLOSSAIRE

### POSTHUME

Qui suit après le décès de la personne en question

MARC POIRIER  
CHRONIQUEUR